

NEI

Fonds NEI

États financiers annuels audités

30 septembre 2023



Responsabilité de la direction en matière d'information financière

Les états financiers des Fonds NEI ci-joints ont été préparés par Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. (le « gestionnaire »), en sa qualité de gestionnaire des Fonds, et ils ont été approuvés au nom du conseil d'administration de Placements NordOuest & Éthiques inc., agissant à titre de commandité pour Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. Le gestionnaire est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers.

Le gestionnaire prend les mesures nécessaires pour assurer la pertinence et la fiabilité de l'information financière communiquée. Les états financiers ont été établis selon les Normes internationales d'information financière et comprennent nécessairement certains montants fondés sur l'utilisation d'estimations et faisant appel au jugement. Les principales conventions comptables que le gestionnaire estime appropriées sont décrites dans la note 2 afférente aux états financiers.

Le conseil d'administration est chargé d'examiner et d'approuver les états financiers et de contrôler dans quelle mesure le gestionnaire s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière. Avec l'auditeur externe des Fonds NEI, le conseil d'administration examine les états financiers, le processus d'audit et la présentation de l'information financière. Il approuve aussi les états financiers pour publication.

L'auditeur externe des Fonds NEI est Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. Ils ont audité les états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière afin d'être en mesure d'exprimer leur opinion sur ces états financiers à l'intention des porteurs de parts. Leur rapport se trouve à la page suivante.

Signé au nom du conseil d'administration de
Placements NordOuest & Éthiques inc.,
agissant à titre de commandité pour
Placements NordOuest & Éthiques S.E.C.,
le gestionnaire et fiduciaire



William Packham,
Président et chef de la direction



Rodney Ancrum,
VP principal, directeur financier et directeur général

Le 13 décembre 2023

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts de :

Fonds du marché monétaire NEI	Fonds leaders en environnement NEI
Fonds d'obligations canadiennes NEI	Fonds d'infrastructure propre NEI
Fonds d'obligations d'impact canadien NEI	Fonds d'actions internationales ER NEI
Fonds d'obligations d'impact mondial NEI	Fonds des marchés émergents NEI
Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI	Portefeuille NEI ER Sélect revenu
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé NEI	Portefeuille NEI ER Sélect revenu et croissance
Portefeuille NEI rendement conservateur	Portefeuille NEI ER Sélect équilibré
Portefeuille NEI rendement équilibré	Portefeuille NEI ER Sélect croissance et revenu
Fonds équilibré durable mondial NEI	Portefeuille NEI ER Sélect croissance
Fonds croissance et revenu NEI	Portefeuille NEI ER Sélect croissance maximale
Fonds de dividendes canadiens NEI	Portefeuille NEI Impact conservateur
Fonds d'actions canadiennes ER NEI	Portefeuille NEI Impact équilibré
Fonds d'actions canadiennes NEI	Portefeuille NEI Impact croissance
Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI	Portefeuille privé NEI revenu
Fonds de dividendes américains NEI	Portefeuille privé NEI revenu et croissance
Fonds d'actions américaines ER NEI	Portefeuille privé NEI équilibré
Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI	Portefeuille privé NEI croissance
Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation NEI	Mandat NEI revenu fixe
Fonds de dividendes mondial ER NEI	Mandat NEI actions canadiennes
Fonds de valeur mondial NEI	Mandat NEI actions mondiales
Fonds d'actions mondiales ER NEI	Mandat NEI répartition d'actifs sous gestion
Fonds de croissance mondiale NEI	

(collectivement, les « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 30 septembre 2023 et 2022 et les états du résultat global, les états de l'évolution de la situation financière et les états des flux de trésorerie pour les exercices (périodes, le cas échéant) clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Fonds aux 30 septembre 2023 et 2022, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les exercices (périodes, le cas échéant) clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants des Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds de chacun des Fonds. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Fonds de chacun des Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider les Fonds ou de cesser leur activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière des Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Fonds à cesser leur exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.

Toronto, Canada
Le 13 décembre 2023

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

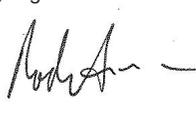
Aux 30 septembre

	2023 \$	2022 \$
ACTIFS		
Actifs courants		
Encaisse	48 565 015	169 375 798
Couverture déposée sur dérivés	6 483 566	12 247 805
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN)	854 887 453	1 058 130 638
Options à la juste valeur-position acheteur	664 800	9 020 707
Plus-value non réalisée sur dérivés	11 293 302	20 821 611
Montant à recevoir sur contrats à terme	6 942 803	17 280 074
Souscriptions à recevoir	315 254	946 875
Somme à recevoir pour la vente de titres	325 921	-
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	22 347 606	6 139 173
	<u>951 825 720</u>	<u>1 293 962 681</u>
PASSIFS		
Passifs courants		
Charges à payer	56 169	72 050
Options à la juste valeur-position vendeur	362 069	1 176 257
Moins-value non réalisée sur dérivés	15 592 220	45 328 829
Montant à payer sur contrats à terme	3 470 525	14 797 240
Rachats à payer	4 511 481	1 875 027
Somme à payer pour l'achat de titres	14 881 148	268 418
	<u>38 873 612</u>	<u>63 517 821</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>912 952 108</u>	<u>1 230 444 860</u>
Données par série (note b)		
Série A		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>30 144 692</u>	<u>32 921 013</u>
- par part	<u>8,16</u>	<u>8,82</u>
Série C		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>993</u>	
- par part	<u>9,93</u>	
Série F		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>39 237 237</u>	<u>39 904 700</u>
- par part	<u>8,59</u>	<u>9,32</u>
Série I		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>761 225 309</u>	<u>1 008 550 696</u>
- par part	<u>9,67</u>	<u>9,45</u>
Série O		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>2 007 658</u>	<u>4 285 385</u>
- par part	<u>9,08</u>	<u>9,68</u>
Série P		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>15 543 038</u>	<u>13 563 492</u>
- par part	<u>7,94</u>	<u>8,59</u>
Série PF		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>64 793 181</u>	<u>131 219 574</u>
- par part	<u>8,18</u>	<u>8,90</u>

Approuvés au nom du conseil d'administration de
Placements NordOuest & Éthiques inc.,
 agissant à titre de commandité pour
Placements NordOuest & Éthiques S.E.C., le gestionnaire et fiduciaire



William Packham,
Président et chef de la direction



Rodney Ancrum,
VP principal, directeur financier et directeur général

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices clos les 30 septembre

	2023 \$	2022 \$
Revenus		
Intérêts à des fins de distribution	34 786 467	34 466 181
Revenu net (perte nette) provenant de dérivés	(31 445 899)	186 738 787
Écart de conversion sur encaisse	18 837 762	(4 914 083)
Gain net (perte nette) réalisé(e) sur placements	(40 951 369)	(84 685 227)
Variation de la juste valeur :		
Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur placements	46 464 592	(172 946 906)
Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur dérivés	12 666 584	(22 572 962)
	<u>40 358 137</u>	<u>(63 914 210)</u>
Charges (note 5)		
Frais de gestion	1 274 007	1 699 082
Frais relatifs au Comité d'examen indépendant	19 678	24 740
Frais d'administration	370 955	522 375
Taxes de vente	189 391	255 425
	<u>1 854 031</u>	<u>2 501 622</u>
Courtages et autres coûts d'opérations de portefeuille	142 867	634 541
	<u>1 996 898</u>	<u>3 136 163</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>38 361 239</u>	<u>(67 050 373)</u>
Données par série		
Série A		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	730 431	(2 508 757)
- par part	0,19	(0,63)
Nombre moyen pondéré de parts	<u>3 782 159</u>	<u>3 972 333</u>
Série C*		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(7)	
- par part	(0,07)	
Nombre moyen pondéré de parts	<u>100</u>	
Série F		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 171 121	(2 715 288)
- par part	0,27	(0,59)
Nombre moyen pondéré de parts	<u>4 362 549</u>	<u>4 626 358</u>
Série I		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	32 869 056	(52 852 312)
- par part	0,38	(0,54)
Nombre moyen pondéré de parts	<u>86 651 613</u>	<u>98 068 851</u>
Série O		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	100 961	(200 993)
- par part	0,49	(0,56)
Nombre moyen pondéré de parts	<u>204 301</u>	<u>360 729</u>
Série P		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	306 425	(1 029 085)
- par part	0,17	(0,60)
Nombre moyen pondéré de parts	<u>1 823 621</u>	<u>1 709 868</u>
Série PF		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3 183 252	(7 743 938)
- par part	0,35	(0,54)
Nombre moyen pondéré de parts	<u>9 133 298</u>	<u>14 333 218</u>

* Début des opérations en août 2023

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

États financiers annuels 2023

Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Exercices clos les 30 septembre

	Série A		Série C	Série F	
	2023 \$	2022 \$	2023* \$	2023 \$	2022 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	32 921 013	44 462 460	-	39 904 700	56 306 857
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	730 431	(2 508 757)	(7)	1 171 121	(2 715 288)
Opérations sur parts rachetables					
Produit de la vente de parts rachetables	5 625 132	5 151 145	1 000	17 943 005	15 149 135
Distributions réinvesties	2 849 142	1 793 999	-	2 711 069	1 927 268
Montant global des rachats de parts rachetables	(8 806 121)	(13 967 302)	-	(18 291 397)	(27 790 819)
	(331 847)	(7 022 158)	1 000	2 362 677	(10 714 416)
Distributions effectuées au profit des porteurs de parts rachetables					
Revenu net de placement	(2 852 105)	(2 010 532)	-	(3 826 465)	(2 972 453)
Gain net réalisé sur la vente de placements et dérivés	(322 800)	-	-	(374 796)	-
	(3 174 905)	(2 010 532)	-	(4 201 261)	(2 972 453)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice	30 144 692	32 921 013	993	39 237 237	39 904 700

Exercices clos les 30 septembre

	Série I		Série O		Série P	
	2023 \$	2022 \$	2023 \$	2022 \$	2023 \$	2022 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	1 008 550 696	1 085 075 046	4 285 385	2 890 886	13 563 492	18 467 911
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	32 869 056	(52 852 312)	100 961	(200 993)	306 425	(1 029 085)
Opérations sur parts rachetables						
Produit de la vente de parts rachetables	82 139 463	68 752 295	1 361 827	2 680 344	6 537 964	2 591 687
Distributions réinvesties	13 442 056	158 124 715	288 546	161 714	1 373 904	834 437
Montant global des rachats de parts rachetables	(362 326 243)	(92 343 701)	(3 740 515)	(1 084 852)	(4 819 352)	(6 428 919)
	(266 744 724)	134 533 309	(2 090 142)	1 757 206	3 092 516	(3 002 795)
Distributions effectuées au profit des porteurs de parts rachetables						
Revenu net de placement	(13 449 719)	(158 205 347)	(288 546)	(161 714)	(1 271 955)	(872 539)
Gain net réalisé sur la vente de placements et dérivés	-	-	-	-	(147 440)	-
	(13 449 719)	(158 205 347)	(288 546)	(161 714)	(1 419 395)	(872 539)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice	761 225 309	1 008 550 696	2 007 658	4 285 385	15 543 038	13 563 492

* Début des opérations en août 2023

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE (suite)

Exercices clos les 30 septembre

Série PF

2023
\$

2022
\$

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	131 219 574	137 963 097
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3 183 252	(7 743 938)
Opérations sur parts rachetables		
Produit de la vente de parts rachetables	31 022 801	32 825 302
Distributions réinvesties	6 179 335	6 177 189
Montant global des rachats de parts rachetables	(98 735 388)	(29 845 457)
	(61 533 252)	9 157 034
Distributions effectuées au profit des porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement	(7 396 129)	(8 156 619)
Gain net réalisé sur la vente de placements et dérivés	(680 264)	-
	(8 076 393)	(8 156 619)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice	64 793 181	131 219 574

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 30 septembre

	2023	2022
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	38 361 239	(67 050 373)
Ajustement au titre des éléments suivants :		
Écart de conversion sur encaisse	(18 837 762)	4 914 083
(Gain net) perte nette réalisé(e) sur placements et dérivés	40 951 369	84 685 227
(Gain net) perte nette non réalisé(e) sur placements et dérivés	(59 131 176)	195 519 868
Variation de la couverture déposée / découvert sur dérivés	5 764 239	(153 728)
Produit de la vente/échéance de placements	754 248 394	1 347 201 004
Achat de placements	(542 647 826)	(1 436 007 056)
Montant à recevoir sur contrats à terme	10 337 271	(8 042 626)
Somme à recevoir pour la vente de titres	(325 921)	10 373 796
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	(16 208 433)	2 429 032
Charges à payer	(15 881)	(51 534)
Montant à payer sur contrats à terme	(11 326 715)	11 492 159
Somme à payer pour l'achat de titres	14 612 730	(21 447 797)
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles	215 781 528	123 862 055
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de la vente de parts rachetables	145 262 813	126 549 550
Montant global des rachats de parts rachetables	(494 082 562)	(170 068 480)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables nettes des distributions réinvesties	(3 766 167)	(3 359 882)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(352 585 916)	(46 878 812)
Effet de change sur l'encaisse libellée en devises étrangères	15 993 605	(1 319 310)
Augmentation (diminution) de l'encaisse/découvert bancaire	(120 810 783)	75 663 933
Encaisse (découvert bancaire) au début de l'exercice	169 375 798	93 711 865
Encaisse (découvert bancaire) à la fin de l'exercice	48 565 015	169 375 798
Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Intérêts reçus	32 053 077	36 510 202
Intérêts payés	57 252	96 188

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS AU 30 SEPTEMBRE 2023

	VALEUR NOMINALE	COÛT \$	JUSTE VALEUR \$
Obligations (91,2 %)			
Obligations canadiennes (5,7 %)			
Gouvernement du Canada (2,5 %)			
Fiducie du Canada pour l'habitation			
série 90, 1,800 %, 2024-12-15	10 000 000 CAD	9 721 800	9 612 296
série 88, 2,100 %, 2029-09-15	15 000 000 CAD	14 211 810	13 146 647
		23 933 610	22 758 943
Gouvernements et sociétés publiques des provinces (2,4 %)			
Province de l'Ontario			
2,650 %, 2025-02-05	10 000 000 CAD	9 888 500	9 681 154
3,100 %, 2027-05-19	10 000 000 USD	13 031 500	12 751 523
		22 920 000	22 432 677
Sociétés (0,8 %)			
Enbridge			
2,500 %, 2033-08-01	7 000 000 USD	8 329 480	7 039 728
Total des obligations canadiennes		55 183 090	52 231 348
Obligations américaines (15,9 %)			
Gouvernement (8,4 %)			
Obligations du Trésor des États-Unis			
3,875 %, 2027-12-31	11 000 000 USD	14 861 040	14 509 410
3,500 %, 2028-01-31	35 000 000 USD	46 450 041	45 467 011
3,375 %, 2042-08-15 indexées sur l'inflation, 0,125 %, 2051-02-15	3 992 110 USD	4 368 272	3 041 359
		81 420 042	76 820 486
Sociétés (7,5 %)			
Amgen			
4,875 %, 2053-03-01	950 000 USD	1 225 897	1 081 200
Citigroup			
4,450 %, 2027-09-29	2 000 000 USD	2 553 802	2 551 880
3,668 %, taux variable à partir du 2027-07-24, 2028-07-24	5 000 000 USD	6 197 312	6 239 800
Dell International / EMC			
5,300 %, 2029-10-01 placement privé, série 144A, 3,450 %, 2051-12-15	9 260 000 USD	11 812 314	7 910 175
General Motors			
5,400 %, 2029-10-15	2 000 000 USD	2 642 450	2 590 808
JPMorgan Chase & Co.			
3,960 %, taux variable à partir du 2026-01-29, 2027-01-29	5 000 000 USD	6 676 750	6 502 011
2,182 %, taux variable à partir du 2027-06-01, 2028-06-01	4 200 000 USD	5 848 080	5 009 824
Stellantis			
4,375 %, 2030-03-14	2 000 000 EUR	2 898 562	2 826 699
Stellantis Finance US, placement privé			
série 144A, 2,691 %, 2031-09-15	7 000 000 USD	7 125 803	7 336 655
Verizon Communications			
1,250 %, 2030-04-08	3 000 000 EUR	4 452 085	3 545 810
1,680 %, 2030-10-30	9 092 000 USD	12 089 632	9 431 585
5,050 %, 2033-05-09	2 200 000 USD	2 940 230	2 807 486
2,850 %, 2041-09-03	3 550 000 USD	4 470 675	3 126 302
VF			
2,800 %, 2027-04-23	2 700 000 USD	3 823 130	3 280 084
		78 759 532	68 208 025
Total des obligations américaines		160 179 574	145 028 511

	VALEUR NOMINALE	COÛT \$	JUSTE VALEUR \$
Obligations étrangères (66,8 %)			
Australie (0,4 %)			
Gouvernements et sociétés publiques des états			
Obligations du Trésor de la Nouvelle-Galles du Sud			
1,500 %, 2032-02-20	700 000 AUD	668 963	469 571
Bons du Trésor de l'Australie occidentale			
série 27, 3,000 %, 2027-10-21	4 000 000 AUD	3 862 765	3 328 832
Total Australie		4 531 728	3 798 403
Autriche (0,2 %)			
Sociétés			
BAWAG Group			
2,375 %, taux variable à partir du 2024-03-26, 2029-03-26	1 300 000 EUR	1 963 598	1 783 796
Bahreïn (0,7 %)			
Gouvernement			
Royaume de Bahreïn			
6,750 %, 2029-09-20	4 600 000 USD	6 343 722	6 115 806
Belgique (1,0 %)			
Gouvernement			
Royaume de Belgique			
série 88, 1,700 %, 2050-06-22	10 000 000 EUR	13 100 877	9 145 229
Brésil (3,2 %)			
Gouvernement (3,0 %)			
République fédérative du Brésil			
10,000 %, 2029-01-01	108 000 000 BRL	28 456 991	27 744 865
Sociétés (0,2 %)			
Itaú Unibanco Holding			
4,625 %, 2049-12-31	1 600 000 USD	2 116 480	1 794 194
Total Brésil		30 573 471	29 539 059
Danemark (0,3 %)			
Gouvernements et sociétés publiques des états			
Orsted			
2,250 %, 2028-06-14	1 800 000 EUR	2 404 418	2 373 173
République dominicaine (0,2 %)			
Gouvernement			
République dominicaine			
4,875 %, 2032-09-23	2 000 000 USD	2 583 161	2 209 954
France (5,8 %)			
Gouvernements et sociétés publiques des états (0,4 %)			
La Poste			
0,625 %, 2036-01-18	4 400 000 EUR	6 824 426	4 097 384

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS AU 30 SEPTEMBRE 2023 (suite)

	VALEUR NOMINALE	COÛT \$	JUSTE VALEUR \$		VALEUR NOMINALE	COÛT \$	JUSTE VALEUR \$
France (suite)				Zurich Finance			
Sociétés (5,4 %)				3,000 %, taux variable à partir du 2031-04-19, 2051-04-19			
AXA				9 600 000 USD	12 205 440	10 032 230	
3,250 %, taux variable à partir du 2029-05-28, 2049-05-28	5 000 000 EUR	6 576 311	6 431 171	Total Irlande			
BNP Paribas					26 754 289	22 518 967	
placement privé, série 144A, 2,159 %, taux variable à partir du 2028-09-15, 2029-09-15	2 600 000 USD	3 298 620	2 909 809	Italie (9,1 %)			
placement privé, série 144A, 3,132 %, taux variable à partir du 2032-01-20, 2033-01-20	3 000 000 USD	3 297 837	3 218 523	Gouvernement (5,3 %)			
7,375 %, taux variable à partir du 2025-08-19, perpétuelle	4 000 000 USD	5 953 524	5 326 562	Buoni Poliennali del Tes			
4,032 %, taux variable à partir du 2025-11-25, perpétuelle	500 000 EUR	761 383	689 127	série 3Y, 3,500 %, 2026-01-15			
7,750 %, taux variable à partir du 2029-08-16, perpétuelle	2 200 000 USD	2 824 437	2 850 038	Obligations du Trésor de l'Italie			
Crédit Agricole				3,000 %, 2029-08-01			
4,250 %, taux variable à partir du 2025-01-13, perpétuelle	1 400 000 EUR	1 952 517	2 013 409	série 8Y, 4,000 %, 2031-10-30			
Crédit Agricole Assurances				3,450 %, 2048-03-01			
4,750 %, taux variable à partir du 2028-09-27, 2048-09-27	2 000 000 EUR	3 530 844	2 727 988	1,700 %, 2051-09-01			
Crédit Mutuel Arkéa				2,150 %, 2052-09-01			
1,625 %, 2026-04-15	1 000 000 EUR	1 567 055	1 346 604				
3,375 %, 2031-03-11	2 000 000 EUR	3 007 704	2 555 466				
Groupe BPCE							
5,150 %, 2024-07-21	2 630 000 USD	3 472 481	3 531 724				
lcade Santé							
1,375 %, 2030-09-17	1 900 000 EUR	2 960 278	2 032 072				
La Mondiale							
5,050 %, taux variable à partir du 2025-12-17, perpétuelle	6 650 000 EUR	11 693 463	9 311 207				
Société Générale							
4,000 %, 2027-01-12	1 000 000 USD	1 371 760	1 261 814				
1,750 %, 2029-03-22	900 000 EUR	1 358 973	1 095 937				
Sogecap							
4,125 %, taux variable à partir du 2026-02-18, perpétuelle	400 000 EUR	638 013	556 144				
Total							
1,750 %, taux variable à partir du 2024-04-04, perpétuelle	800 000 EUR	1 206 782	1 134 505				
		55 471 982	48 992 100				
Total France		62 296 408	53 089 484				
Allemagne (1,2 %)				Japon (4,2 %)			
Gouvernement (0,9 %)				Gouvernement (3,8 %)			
République fédérale d'Allemagne				Gouvernement japonais			
2,500 %, 2046-08-15	6 000 000 EUR	16 103 254	7 905 666	série 66, 0,400 %, 2050-03-20			
Sociétés (0,3 %)				série 70, 0,700 %, 2051-03-20			
Allianz				série 79, 1,200 %, 2053-06-20			
3,200 %, taux variable à partir du 2028-04-30, perpétuelle	3 000 000 USD	3 520 593	2 919 518	50 580 020			
Total Allemagne		19 623 847	10 825 184	Sociétés (0,4 %)			
Irlande (2,5 %)				Nomura Holdings			
Sociétés				1,653 %, 2026-07-14			
Cloverie				2 800 000 USD			
5,625 %, taux variable à partir du 2026-06-24, 2046-06-24	4 000 000 USD	5 763 048	5 187 211	Total Japon			
Hammerson Ireland Finance				54 069 800			
1,750 %, 2027-06-03	6 000 000 EUR	8 785 801	7 299 526	37 858 540			
Luxembourg (0,3 %)				Sociétés			
				Aroundtown			
				5,375 %, 2029-03-21			
				2 750 000 USD			
				4 156 251			
				2 899 028			

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS AU 30 SEPTEMBRE 2023 (suite)

	VALEUR NOMINALE	COÛT \$	JUSTE VALEUR \$		VALEUR NOMINALE	COÛT \$	JUSTE VALEUR \$
Mexique (7,5 %)				Afrique du Sud (2,3 %)			
Gouvernement				Gouvernement			
États-Unis du Mexique				République d'Afrique du Sud			
série M 20, 7,500 %, 2027-06-03				série 2035, 8,875 %, 2035-02-28			
	200 000 000 MXN	14 118 526	14 428 976	245 640 000 ZAR	14 511 297	13 854 882	
4,500 %, 2029-04-22				série R209, 6,250 %, 2036-03-31			
	8 000 000 USD	10 700 287	10 151 886	173 900 000 ZAR	8 698 514	7 517 222	
2,659 %, 2031-05-24							
	6 000 000 USD	7 025 021	6 431 830				
série M, 7,750 %, 2031-05-29				Total Afrique du Sud			
	375 000 000 MXN	25 321 220	26 250 018		23 209 811	21 372 104	
4,750 %, 2032-04-27							
	6 000 000 USD	8 130 702	7 359 487				
4,875 %, 2033-05-19							
	3 000 000 USD	3 843 970	3 643 927				
Total Mexique				Espagne (4,3 %)			
		69 139 726	68 266 124	Gouvernement (0,7 %)			
Pays-Bas (6,2 %)				Royaume d'Espagne			
Sociétés				1,000 %, 2042-07-30			
ABN AMRO Bank					8 000 000 EUR	7 435 076	6 615 640
4,375 %, taux variable à partir du 2025-09-22, perpétuelle				Gouvernements et sociétés publiques des états (0,7 %)			
	2 600 000 EUR	3 925 335	3 434 749	Instituto de Crédito Oficial			
AT Securities				3,250 %, 2028-10-31			
7,747 %, taux variable à partir du 2024-07-21, perpétuelle					4 680 000 EUR	6 751 024	6 567 836
	4 000 000 USD	5 422 932	2 650 815	Sociétés (2,9 %)			
Coöperatieve Rabobank				Banco Bilbao Vizcaya Argentaria			
4,655 %, taux variable à partir du 2027-08-22, 2028-08-22				8,250 %, taux variable à partir du 2028-11-30, 2033-11-30			
	10 000 000 USD	12 906 500	12 928 638		2 000 000 GBP	3 438 367	3 373 021
4,375 %, taux variable à partir du 2027-06-29, perpétuelle				6,000 %, taux variable à partir du 2024-03-29, perpétuelle			
	3 200 000 EUR	4 909 064	4 074 454		1 800 000 EUR	2 919 338	2 552 275
De Volksbank				Banco Santander			
0,250 %, 2026-06-22				2,746 %, 2025-05-28			
	2 700 000 EUR	3 967 580	3 447 242	4,750 %, taux variable à partir du 2025-03-19, perpétuelle			
EDP Finance				4,375 %, taux variable à partir du 2026-01-14, perpétuelle			
1,710 %, 2028-01-24					2 400 000 EUR	3 652 194	2 878 763
1,875 %, 2029-09-21					2 800 000 EUR	4 063 593	3 355 381
Iberdrola International				CaixaBank			
série NC6, 1,450 %, taux variable à partir du 2027-02-09, perpétuelle					5,250 %, taux variable à partir du 2026-03-23, perpétuelle		
	3 500 000 EUR	4 967 170	4 411 401		2 600 000 EUR	3 352 174	3 226 077
ING Groep				Telefónica Europe			
1,125 %, taux variable à partir du 2027-12-07, 2028-12-07				3,875 %, taux variable à partir du 2026-09-22, perpétuelle			
	4 000 000 GBP	6 984 668	5 452 157	2,875 %, taux variable à partir du 2027-09-24, perpétuelle			
6,114 %, taux variable à partir du 2033-09-11, 2034-09-11					1 000 000 EUR	1 471 747	1 245 796
	1 173 000 USD	1 600 207	1 550 322	2,376 %, taux variable à partir du 2029-05-12, perpétuelle			
NIBC Bank					1 600 000 EUR	2 460 991	1 844 503
0,875 %, 2027-06-24						29 556 811	25 904 115
NN Group				Total Espagne			
6,000 %, taux variable à partir du 2033-11-03, 2043-11-03						43 742 911	39 087 591
	2 200 000 EUR	3 278 312	3 051 745	Suède (0,6 %)			
Total Pays-Bas				Gouvernements et sociétés publiques des états			
		65 653 930	56 476 102	Swedish Export Credit			
Nouvelle-Zélande (4,7 %)				2,750 %, 2028-02-23			
Gouvernement					4 000 000 EUR	5 519 363	5 549 432
Gouvernement de Nouvelle-Zélande				Royaume-Uni (11,3 %)			
série 0425, 2,750 %, 2025-04-15				Gouvernement (5,9 %)			
	7 000 000 NZD	5 695 796	5 458 521	Gouvernement du Royaume-Uni			
série 0427, 4,500 %, 2027-04-15				0,125 %, 2028-01-31			
	34 000 000 NZD	27 874 814	26 944 599		15 500 000 GBP	21 594 202	21 483 899
1,750 %, 2041-05-15					1,625 %, 2028-10-22		
	23 000 000 NZD	16 398 453	10 832 159		15 000 000 GBP	22 009 941	21 915 205
Total Nouvelle-Zélande					0,625 %, 2050-10-22		
		49 969 063	43 235 279		2 000 000 GBP	3 113 066	1 223 486
Roumanie (0,8 %)					1,250 %, 2051-07-31		
Gouvernement					12 500 000 GBP	11 348 484	9 388 514
Gouvernement de Roumanie						58 065 693	54 011 104
6,625 %, 2029-09-27							
	3 000 000 EUR	4 573 237	4 441 019	Total Roumanie			
4,625 %, 2049-04-03							
	2 800 000 EUR	5 332 092	2 996 562				
Total Roumanie							
		9 905 329	7 437 581				

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS AU 30 SEPTEMBRE 2023 (suite)

	VALEUR NOMINALE	COÛT \$	JUSTE VALEUR \$
Royaume-Uni (suite)			
Sociétés (5,4 %)			
Barclays			
6,375 %, taux variable à partir du 2025-12-15, perpétuelle	2 200 000 GBP	3 613 065	3 279 637
BP Capital Markets			
3,625 %, taux variable à partir du 2029-06-22, perpétuelle	3 200 000 EUR	4 878 601	3 995 186
4,875 %, taux variable à partir du 2030-06-22, perpétuelle	2 750 000 USD	3 731 200	3 341 573
InterContinental Hotels Group			
1,625 %, 2024-10-08	1 800 000 EUR	2 796 116	2 530 356
Nationwide Building Society			
placement privé, série 144A, 2,972 %, taux variable à partir du 2027-02-16, 2028-02-16	4 950 000 USD	6 271 897	6 018 732
NatWest Group			
1,750 %, taux variable à partir du 2025-03-02, 2026-03-02	4 100 000 EUR	6 275 895	5 665 736
5,808 %, taux variable à partir du 2028-09-13, 2029-09-13	2 800 000 USD	3 738 700	3 691 973
5,125 %, taux variable à partir du 2027-11-12, perpétuelle	1 000 000 GBP	1 712 188	1 373 380
Banque Royale d'Écosse			
0,750 %, taux variable à partir du 2024-11-15, 2025-11-15	3 000 000 EUR	4 358 458	4 145 186
Santander UK Group Holdings			
6,750 %, taux variable à partir du 2024-06-24, perpétuelle	2 600 000 GBP	4 525 293	4 182 847
Standard Chartered			
1,456 %, taux variable à partir du 2026-01-14, 2027-01-14	4 170 000 USD	5 285 684	5 048 066
Vodafone Group			
4,875 %, 2049-06-19	2 000 000 USD	2 991 106	2 190 097
6,250 %, taux variable à partir du 2024-07-03, 2078-10-03	2 254 000 USD	2 932 905	3 067 159
3,250 %, taux variable à partir du 2026-09-04, 2081-06-04	850 000 USD	1 026 077	1 019 284
		54 137 185	49 549 212

Total Royaume-Uni 112 202 878 103 560 316

Total des obligations étrangères 717 391 184 610 307 304

Obligations supranationales (2,8 %)

Africa Finance Corporation			
3,750 %, 2029-10-30	3 400 000 USD	4 392 678	3 803 010
Banque africaine d'Import-Export (Afreximbank)			
3,798 %, 2031-05-17	950 000 USD	1 148 692	1 005 702
Union européenne			
0,000 %, 2031-07-04	10 000 000 EUR	11 793 306	10 978 152
0,750 %, 2047-01-04	10 000 000 EUR	10 980 067	7 776 568
West African Development Bank			
2,750 %, 2033-01-22	2 000 000 EUR	3 045 497	2 014 262

Total des obligations supranationales 31 360 240 25 577 694

Total des obligations 964 114 088 833 144 857

Titres de marché monétaire canadiens (2,2 %)

Bons du Trésor du Canada			
4,545 %, 2023-12-07	20 000 000 CAD	19 829 632	19 829 632

	VALEUR NOMINALE	COÛT \$	JUSTE VALEUR \$
Titres adossés à des crédits mobiliers étrangers (0,2 %)			
Royaume-Uni			
Income Contingent Student Loans			
série 1, classe A1, taux variable, 2056-07-24	173 817 GBP	294 796	288 321
série 2, classe A1, taux variable, 2058-07-24	981 538 GBP	1 614 733	1 624 643
Total des titres adossés à des crédits mobiliers étrangers		1 909 529	1 912 964
Total des placements (93,6 %)		985 853 249	854 887 453
Plus-value non réalisée sur dérivés (TABLEAU 1) (1,2 %)			11 293 302
Moins-value non réalisée sur dérivés (TABLEAU 2) (-1,7 %)			(15 592 220)
Options à la juste valeur - position acheteur (TABLEAU 3) (0,1 %)			664 800
Options à la juste valeur - position vendeur (TABLEAU 4) (-0,0 %)			(362 069)
Autres éléments d'actif net (6,8 %)*			62 060 842
Actif net (100,0 %)			912 952 108

* Incluant les montants à recevoir et à payer des tableaux 5 et 6.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS AU 30 SEPTEMBRE 2023 (suite)

TABLEAU 1

Contrats de change à terme	NOMBRE DE CONTRATS	ÉCHÉANCE	TAUX DE CHANGE MOYEN DES CONTRATS (DEVISE/CAD)	MONTANT EN DEVICES	VALEUR CONTRACTUELLE \$	PLUS-VALUE NON RÉALISÉE \$
Plus-value non réalisée sur achat de devises étrangères en contrepartie de dollars canadiens						
Euro	1	novembre 2023	1,4342	7 500 000	10 756 423	28 119
Peso mexicain	1	octobre 2023	0,0767	121 900 000	9 349 037	103 751
Livre sterling	1	décembre 2023	1,6413	5 600 000	9 191 231	80 968
						<u>212 838</u>
Plus-value non réalisée sur vente de devises étrangères en contrepartie de pesos chiliens						
Dollar américain	1	novembre 2023	1,3765	3 465 000	4 769 470	37 032
Plus-value non réalisée sur achat de devises étrangères en contrepartie de Couronnes tchèques						
Dollar américain	1	novembre 2023	1,3580	3 404 139	4 622 821	37 239
Plus-value non réalisée sur achat de devises étrangères en contrepartie d'euros						
Dollar américain	1	octobre 2023	1,3444	7 714 097	10 371 217	423 318
Plus-value non réalisée sur achat de devises étrangères en contrepartie de Shekels israéliens						
Dollar américain	1	novembre 2023	1,3603	20 355 884	27 689 092	190 327
Plus-value non réalisée sur vente de devises étrangères en contrepartie de roupies indiennes						
Dollar américain	1	novembre 2023	1,3683	32 613 175	44 624 870	468 198
Plus-value non réalisée sur vente de devises étrangères en contrepartie de Dollars néo-zélandais						
Dollar américain	1	octobre 2023	1,3620	10 317 138	14 051 630	218 513
Plus-value non réalisée sur achat de devises étrangères en contrepartie de bahts thaïlandais						
Dollar américain	1	novembre 2023	1,3603	3 524 429	4 794 105	175 252
Plus-value non réalisée sur achat de devises étrangères en contrepartie de dollars américains						
Dollar australien	1	octobre 2023	0,8772	10 850 000	9 517 145	74 386
Couronne suédoise	1	octobre 2023	0,1234	75 700 000	9 339 789	9 489
						<u>83 875</u>
Plus-value non réalisée sur vente de devises étrangères en contrepartie de dollars américains						
Yuan chinois	1	octobre 2023	0,1864	255 050 000	47 543 677	265 346
Yen japonais	1	novembre 2023	0,0092	4 230 000 000	38 964 236	453 061
Peso mexicain	1	octobre 2023	0,0769	290 030 000	22 312 139	430 441
Dollar néo-zélandais	2	octobre 2023	0,8171	89 330 000	72 991 001	2 494 634
Couronne norvégienne	1	octobre 2023	0,1316	35 190 000	4 629 732	295 823
Zloty polonais	1	novembre 2023	0,3273	55 500 000	18 163 361	1 238 276
Livre sterling	2	décembre 2023	1,6656	78 500 000	130 749 150	1 880 049
Couronne suédoise	2	octobre 2023	0,1263	93 890 000	11 859 204	261 610
Franc suisse	2	octobre 2023	1,5433	12 130 000	18 720 232	734 151
Dollar de Taïwan	1	novembre 2023	0,0428	415 970 546	17 796 787	157 782
						<u>8 211 173</u>
Plus-value non réalisée sur achat de devises étrangères en contrepartie de rands sud-africains						
Dollar américain	2	octobre 2023	1,3361	14 037 067	18 754 513	494 079
Dollar américain	1	novembre 2023	1,3153	8 279 044	10 889 426	178 784
						<u>672 863</u>
Plus-value non réalisée sur vente de devises étrangères en contrepartie de Rands sud-africains						
Dollar américain	1	octobre 2023	1,3625	7 509 763	10 232 390	70 461

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS AU 30 SEPTEMBRE 2023 (suite)

TABLEAU 1 (suite)

Swaps de taux d'intérêt

	NOMBRE DE CONTRATS	ÉCHÉANCE	TAUX FIXE %	TAUX VARIABLE	VALEUR NOMINALE ACHAT(VENTE) \$	PLUS-VALUE NON RÉALISÉE \$
Paie/ reçoit						
Paie fixe/ reçoit variable	1	septembre 2028	4,220	PLN-WIBOR 6M	(110 000 000)	492 213
Plus-value non réalisée sur dérivés						11 293 302

TABLEAU 2

Contrats de change à terme	NOMBRE DE CONTRATS	ÉCHÉANCE	TAUX DE CHANGE MOYEN DES CONTRATS (DEVISE/CAD)	MONTANT EN DEVISES	VALEUR CONTRACTUELLE \$	MOINS-VALUE NON RÉALISÉE \$
Moins-value non réalisée sur achat de devises étrangères en contrepartie de dollars australiens						
Dollar américain	1	octobre 2023	1,3580	10 289 875	13 973 650	(10 645)
Moins-value non réalisée sur vente de devises étrangères en contrepartie de Réal brésilien						
Dollar américain	1	décembre 2023	1,3523	7 132 753	9 645 735	(327 838)
Moins-value non réalisée sur achat de devises étrangères en contrepartie de dollars canadiens						
Peso mexicain	1	octobre 2023	0,0786	118 000 000	9 271 696	(121 335)
Moins-value non réalisée sur vente de devises étrangères en contrepartie de dollars canadiens						
Euro	2	novembre 2023	1,4349	214 000 000	307 077 075	(641 846)
Dollar américain	1	octobre 2023	1,3443	10 000 000	13 442 960	(138 230)
Dollar américain	2	novembre 2023	1,3439	393 500 000	528 838 727	(5 201 618)
						(5 981 694)
Moins-value non réalisée sur vente de devises étrangères en contrepartie de Couronnes tchèques						
Dollar américain	1	novembre 2023	1,3455	7 325 613	9 856 931	(355 059)
Moins-value non réalisée sur achat de devises étrangères en contrepartie d'euros						
Réal brésilien	1	décembre 2023	0,2759	15 812 325	4 362 754	(94 153)
Moins-value non réalisée sur vente de devises étrangères en contrepartie de forints hongrois						
Dollar américain	3	octobre 2023	1,3616	7 034 536	9 578 413	(376 800)
Moins-value non réalisée sur vente de devises étrangères en contrepartie de Shekels israéliens						
Dollar américain	1	novembre 2023	1,3109	7 094 485	9 300 073	(328 714)
Moins-value non réalisée sur vente de devises étrangères en contrepartie de wons sud-coréens						
Dollar américain	1	octobre 2023	1,3503	6 920 000	9 343 943	(181 393)
Moins-value non réalisée sur vente de devises étrangères en contrepartie de pesos mexicains						
Dollar américain	1	octobre 2023	1,3354	6 980 508	9 322 071	(257 011)
Moins-value non réalisée sur vente de devises étrangères en contrepartie de dollars singapour						
Dollar américain	1	octobre 2023	1,3529	1 992 720	2 696 023	(20 312)
Moins-value non réalisée sur vente de devises étrangères en contrepartie de bahts thaïlandais						
Dollar américain	1	novembre 2023	1,3597	7 080 921	9 628 108	(217 956)
Moins-value non réalisée sur achat de devises étrangères en contrepartie de dollars américains						
Dollar australien	2	octobre 2023	0,8859	44 500 000	39 420 662	(1 928 402)
Rupiah indonésienne	1	octobre 2023	0,0001	2 659 157 380	234 644	(2 305)
Couronne norvégienne	2	octobre 2023	0,1299	519 800 000	67 503 935	(2 700 365)
Zloty polonais	2	novembre 2023	0,3238	41 710 000	13 504 704	(557 186)
						(5 188 258)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS AU 30 SEPTEMBRE 2023 (suite)

TABLEAU 2 (suite)

	NOMBRE DE CONTRATS	ÉCHÉANCE	TAUX DE CHANGE MOYEN DES CONTRATS (DEVISE/CAD)	MONTANT EN DEVICES	VALEUR CONTRACTUELLE \$	MOINS-VALEUR NON RÉALISÉE \$
Contrats de change à terme						
Moins-value non réalisée sur vente de devises étrangères en contrepartie de dollars américains						
Réal brésilien	1	décembre 2023	0,2460	34 251 000	8 426 479	(614 855)
Couronne suédoise	1	octobre 2023	0,1238	232 300 000	28 761 829	(60 051)
						(674 906)
Moins-value non réalisée sur achat de devises étrangères en contrepartie de rand sud-africains						
Dollar américain	1	octobre 2023	1,3516	8 795 738	11 888 759	(125 066)
Moins-value non réalisée sur vente de devises étrangères en contrepartie de rands sud-africains						
Dollar américain	4	octobre 2023	1,3296	13 848 307	18 413 210	(743 993)
Swaps sur défaillance de crédit						
	NOMBRE DE CONTRATS	ÉCHÉANCE	TAUX FIXE %	CONTREPARTIE	VALEUR NOMINALE ACHAT(VENTE) \$	
Entité de référence						
Markit CDX.NA.HY.39	1	décembre 2027	5,000	BNP PARIBAS	(19 797 980)	(578 150)
Swaps de taux d'intérêt						
	NOMBRE DE CONTRATS	ÉCHÉANCE	TAUX FIXE %	TAUX VARIABLE	VALEUR NOMINALE ACHAT(VENTE) \$	
Paie/ reçoit						
Paie variable/ reçoit fixe	1	décembre 2028	2,500	CNY 7-DAY REVERSE REPO	450 000 000	(8 937)
Moins-value non réalisée sur dérivés						(15 592 220)

TABLEAU 3

	NOMBRE D'OPTIONS ACHAT(VENTE)	NOMBRE D'OBLIGATIONS PAR OPTION	ÉCHÉANCE	PRIX D'EXERCICE \$	COÛT \$	JUSTE VALEUR \$
Options à la juste valeur—position acheteur						
Options sur obligations						
Options d'achat						
Bons du Trésor des États-Unis-10 ans	590	1 000	novembre 2023	111,500 USD	436 190	200 342
	VALEUR NOMINALE ACHAT(VENTE)	NOMBRE D'OPTIONS				
Options sur devises						
Options d'achat						
EUR/JPY	500 000	1	décembre 2023	145,000 EUR/JPY	113 133	71 935
Options de vente						
GBP/USD	5 700 000	1	octobre 2023	1,270 GBP/USD	90 827	392 523
Options à la juste valeur—position acheteur						664 800

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS AU 30 SEPTEMBRE 2023 (suite)

TABLEAU 4

Options à la juste valeur–position vendeur	NOMBRE D'OPTIONS ACHAT(VENTE)	NOMBRE D'OBLIGATIONS PAR OPTION	ÉCHÉANCE	PRIX D'EXERCICE \$	COÛT \$	JUSTE VALEUR \$
Options sur obligation						
Options de vente						
Bons du Trésor des États-Unis–10 ans	(194)	1 000	novembre 2023	108,000 USD	(186 687)	(341 727)
	VALEUR NOMINALE ACHAT(VENTE)	NOMBRE D'OPTIONS				
Options sur devises						
Options de vente						
GBP/USD	(5 700 000)	1	octobre 2023	1,210 GBP/USD	(18 594)	(20 342)
Options à la juste valeur–position vendeur						(362 069)

TABLEAU 5

Contrats à terme	NOMBRE DE CONTRATS ACHAT(VENTE)	ÉCHÉANCE	VALEUR CONTRACTUELLE EN DEVISES	MONTANT À RECEVOIR \$
Montant à recevoir sur contrats à terme				
Bons du Trésor de l'Australie – 3 ans	(729)	décembre 2023	(77 140 934) AUD	266 408
Euro-BTP	(169)	décembre 2023	(19 365 710) EUR	1 179 452
EURO-OAT	(145)	décembre 2023	(18 317 850) EUR	716 282
EURX EUR-BULX–30 ans	(300)	décembre 2023	(39 324 000) EUR	4 023 700
Obligations du Gouvernement du Canada–2 ans	(4)	décembre 2023	(408 460) CAD	1 020
Obligations du Gouvernement du Japon–10 ans	(51)	décembre 2023	(7 448 550 000) JPY	482 077
LONG GILT	(83)	décembre 2023	(7 935 490) GBP	199 213
Obligations américaines Ultra 10 ans	(15)	décembre 2023	(1 727 461) USD	74 651
Montant à recevoir sur contrats à terme				6 942 803

TABLEAU 6

Contrats à terme	NOMBRE DE CONTRATS ACHAT(VENTE)	ÉCHÉANCE	VALEUR CONTRACTUELLE EN DEVISES	MONTANT À PAYER \$
Montant à payer sur contrats à terme				
Bons du Trésor de l'Australie–10 ans	318	décembre 2023	36 334 687 AUD	(599 522)
EURO-BOBL	35	décembre 2023	4 084 150 EUR	(52 270)
EURO-SCHATZ	260	décembre 2023	27 333 800 EUR	(56 004)
EURX EURO-BUND	496	décembre 2023	64 824 170 EUR	(1 640 972)
Obligations du Gouvernement du Canada–10 ans	75	décembre 2023	8 868 750 CAD	(226 500)
Obligations des États-Unis–Ultra	20	décembre 2023	2 543 906 USD	(228 568)
Bons du Trésor des États-Unis–5 ans	556	décembre 2023	59 035 906 USD	(666 689)
Montant à payer sur contrats à terme				(3 470 525)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS – INFORMATION SPÉCIFIQUE

a) Constitution du Fonds (note 1)

Le Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement non incorporée. La date de constitution de chaque série du Fonds est la date indiquée dans le prospectus simplifié comme étant la date de création de la série, tel que mentionné ci-dessous :

Série A	Série C	Série F
25 septembre 2013	17 août 2023	27 septembre 2013
Série I	Série O	Série P
31 mars 2014	29 juin 2018	29 juillet 2014
		Série PF
		13 août 2014

b) Parts (note 4)

Parts émises et en circulation

	Nombre de parts au début de l'exercice		Nombre de parts à la fin de l'exercice		
	Parts émises	Parts réinvesties	Parts rachetées		
Série A					
30 septembre 2023	3 731 301	666 616	339 136	1 041 250	3 695 803
30 septembre 2022	4 463 249	548 247	190 053	1 470 248	3 731 301
Série C					
30 septembre 2023	-	100	-	-	100
Série F					
30 septembre 2023	4 280 342	2 030 695	308 051	2 051 781	4 567 307
30 septembre 2022	5 347 357	1 517 161	193 212	2 777 388	4 280 342
Série I					
30 septembre 2023	106 780 963	8 672 538	1 412 708	38 125 244	78 740 965
30 septembre 2022	93 337 512	6 173 545	15 829 616	8 559 710	106 780 963
Série O					
30 septembre 2023	442 626	149 186	32 257	403 007	221 062
30 septembre 2022	270 222	265 047	16 034	108 677	442 626
Série P					
30 septembre 2023	1 579 646	794 411	168 381	584 313	1 958 125
30 septembre 2022	1 905 672	282 438	90 848	699 312	1 579 646
Série PF					
30 septembre 2023	14 745 719	3 629 567	735 886	11 194 034	7 917 138
30 septembre 2022	13 774 281	3 468 958	652 047	3 149 567	14 745 719

c) Distributions

Toutes les distributions effectuées par le Fonds sont automatiquement réinvesties dans des parts additionnelles de la même série que celle d'où provenait la distribution, à moins qu'un avis contraire précisant un versement en espèces ne soit reçu par écrit au moins cinq jours à l'avance. Toutes les distributions réinvesties sont versées sans frais d'acquisition.

Le calendrier des distributions, qui peuvent consister en un revenu net de placement, des gains en capital nets réalisés et/ou un remboursement de capital, est le suivant :

Série A	Série C	Série F
Mensuelle	Trimestrielle	Mensuelle
Série I	Série O	Série P
Trimestrielle	Trimestrielle	Mensuelle
Série PF		
Mensuelle		

De plus, le Fonds distribuera, avant la fin de chaque année, tout excédent de revenu net et de gains en capital nets réalisés à ses porteurs de parts.

d) Frais de gestion et autres frais (note 5)

Les ratios des frais de gestion annuels, pour 2023 et 2022, se détaillent de la façon suivante :

	Série A %	Série F %	Série P %
30 septembre 2023	1,40	0,65	1,25
30 septembre 2022	1,40	0,65	1,25
	Série PF %		
30 septembre 2023	0,50		
30 septembre 2022	0,50		

Les ratios des frais d'administration annuels, pour 2023 et 2022, se détaillent de la façon suivante :

	Série A %	Série C %	Série F %
30 septembre 2023	0,25	0,08	0,25
30 septembre 2022	0,25	s.o.	0,25
	Série O %	Série P %	Série PF %
30 septembre 2023	0,08	0,25	0,20
30 septembre 2022	0,08	0,25	0,20

Les porteurs de parts de série I négocient et paient des frais de gestion et d'administration directement auprès du gestionnaire.

Les porteurs de parts de série C négocient directement avec le courtier et paient les frais de gestion directement au gestionnaire.

Les porteurs de parts de série O négocient et paient des frais de gestion directement auprès du gestionnaire.

e) Opérations entre parties liées (note 6)

Les charges à payer aux parties liées, présentées à l'état de la situation financière, sont les suivantes :

	30 septembre 2023	30 septembre 2022
	\$	\$
	56 169	72 050

f) Informations sur les instruments financiers (note 7)

Stratégie lors de l'utilisation d'instruments financiers

Objectif de placement

Le Fonds vise à procurer un revenu courant élevé avec la possibilité de gains en capital. Le Fonds investira ses actifs principalement dans des titres mondiaux à revenu fixe sur des marchés développés et émergents. Le Fonds pourra répartir ses actifs entre tous les secteurs et toutes les qualités de crédit, mais choisira principalement les titres de qualité supérieure auxquels Standard & Poor's a accordé une note de BBB- et plus (ou auxquels des agences de notation compétentes ont accordé une note équivalente).

Le Fonds se conforme à une démarche de placement axée sur l'investissement responsable, tel que décrit dans le prospectus simplifié.

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Niveaux hiérarchiques des instruments financiers évalués à la juste valeur

Les tableaux suivants catégorisent la juste valeur des actifs financiers du Fonds selon une hiérarchie à trois niveaux. La méthodologie utilisée pour établir la hiérarchie des titres n'est pas nécessairement une indication du risque associé au placement dans les titres. La détermination de la juste valeur est décrite dans la section « Principales méthodes comptables » de la note 2.

Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS – INFORMATION SPÉCIFIQUE (suite)

Hiérarchie de la juste valeur (en milliers de \$)

30 septembre 2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers à la JVRN				
Obligations	507 288	325 857	-	833 145
Options	200	465	-	665
Titres adossés à des crédits mobiliers	-	1 913	-	1 913
Titres de marché monétaire	19 830	-	-	19 830
Instruments financiers dérivés	-	11 293	-	11 293
Total	527 318	339 528	-	866 846
Passifs financiers à la JVRN				
Options	342	20	-	362
Instruments financiers dérivés	-	15 592	-	15 592
Total	342	15 612	-	15 954

30 septembre 2022	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers à la JVRN				
Obligations	654 567	399 198	-	1 053 765
Options	7 845	1 176	-	9 021
Titres adossés à des créances hypothécaires	-	260	-	260
Titres adossés à des crédits mobiliers	-	4 106	-	4 106
Instruments financiers dérivés	-	20 822	-	20 822
Total	662 412	425 562	-	1 087 974
Passifs financiers à la JVRN				
Options	-	1 176	-	1 176
Instruments financiers dérivés	-	45 329	-	45 329
Total	-	46 505	-	46 505

Transferts entre les niveaux 1 et 2

Au cours des exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022, il n'y a eu aucun transfert de titres entre les niveaux 1 et 2.

Risques découlant des instruments financiers

Risque de change (en milliers de \$)

L'exposition du Fonds au risque de change est présentée dans les tableaux ci-après. Les montants représentent les éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme). Ils indiquent également l'effet potentiel sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une appréciation ou dépréciation de 3 % du dollar canadien par rapport à chacune des devises présentées, toutes les autres variables restant constantes.

30 septembre 2023	Éléments d'actif financiers	Éléments de passif financiers	Exposition nette	Effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
	\$	\$	\$	\$
USD	839 291	853 488	(14 197)	426
EUR	281 864	323 844	(41 980)	1 259
GBP	99 429	129 997	(30 568)	917
MXN	69 449	22 491	46 958	1 409
NOK	66 027	4 470	61 557	1 847
NZD	58 238	72 699	(14 461)	434
AUD	56 262	14 580	41 682	1 250
ZAR	50 227	41 691	8 536	256
INR	44 735	-	44 735	1 342
BRL	42 370	9 154	33 216	996
JPY	36 147	38 795	(2 648)	79
PLN	13 473	17 223	(3 750)	113
CZK	9 589	4 584	5 005	150
SEK	9 420	40 574	(31 154)	935
THB	9 393	4 607	4 786	144
ILS	9 315	27 441	(18 126)	544
KRW	9 215	-	9 215	276
HUF	9 174	-	9 174	275
CLP	4 740	-	4 740	142
SGD	2 691	-	2 691	81
IDR	235	-	235	7
CHF	27	18 040	(18 013)	540
CNY	2	47 348	(47 346)	1 420
TWD	-	17 546	(17 546)	526

Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS – INFORMATION SPÉCIFIQUE (suite)

30 septembre 2022	Éléments d'actif financiers \$	Éléments de passif financiers \$	Exposition nette \$	Effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
				\$
USD	1 088 507	1 020 232	68 275	2 048
EUR	684 013	742 057	(58 044)	1 741
GBP	107 132	179 700	(72 568)	2 177
NOK	61 247	17 443	43 804	1 314
CHF	49 512	3 015	46 497	1 395
NZD	33 389	26 391	6 998	210
KRW	31 889	-	31 889	957
SEK	31 531	19 193	12 338	370
MXN	29 400	-	29 400	882
JPY	26 940	42 532	(15 592)	468
BRL	26 517	-	26 517	796
SGD	20 231	-	20 231	607
PLN	10 784	9 706	1 078	32
HUF	9 496	13 132	(3 636)	109
AUD	8 705	2 840	5 865	176
ILS	6	37 197	(37 191)	1 116
CNY	3	53 273	(53 270)	1 598
ZAR	1	16 625	(16 624)	499
THB	1	12 698	(12 697)	381
TRY	1	-	1	-
TWD	-	20 612	(20 612)	618

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

Risque de taux d'intérêt (en milliers de \$)

Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt. Il comprend les éléments d'actif et de passif financiers du Fonds selon leurs justes valeurs, catégorisés en fonction de la date contractuelle de modification des taux ou de la date d'échéance, selon la première éventualité. Il indique également l'effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une variation de 1,00 % des taux d'intérêt en vigueur, en assumant un mouvement parallèle de la courbe de taux, toutes les autres variables étant demeurrées constantes.

					Effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	
	Moins d'un an \$	1 à 5 ans \$	5 à 10 ans \$	Plus de 10 ans \$	Total \$	\$
30 septembre 2023	95 694	361 965	275 214	177 547	910 420	48 622
30 septembre 2022	306 579	404 920	345 124	182 695	1 239 318	44 549

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS – INFORMATION SPÉCIFIQUE (suite)

Risque de concentration

Le tableau qui suit résume le risque de concentration en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds :

30 septembre 2023		30 septembre 2022	
Segment de marché	%	Segment de marché	%
Obligations étrangères		Obligations étrangères	
Royaume-Uni	11,3	Royaume-Uni	6,3
Italie	9,1	France	6,2
Mexique	7,5	Pays-Bas	5,2
Pays-Bas	6,2	Italie	5,1
France	5,8	Autres pays*	21,0
Autres pays*	26,9	Obligations américaines	
Obligations américaines	15,9	Gouvernement	17,4
Obligations canadiennes	5,7	Sociétés	9,0
Obligations supranationales	2,8	Obligations canadiennes	13,0
Titres de marché monétaire canadiens	2,2	Obligations supranationales	2,5
Titres adossés à des crédits mobiliers étrangers	0,2	Options à la juste valeur	0,6
Options à la juste valeur	0,1	Titres adossés à des crédits mobiliers étrangers	0,3
Instruments financiers dérivés	(0,5)	Instruments financiers dérivés	(2,0)
Autres éléments d'actif net	6,8	Autres éléments d'actif net	15,4
Total	100,0	Total	100,0

*Cette catégorie inclut tous les pays représentant moins de 5 % de l'actif net du Fonds.

Risque de prix (en milliers de \$)

Les estimations de l'effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds d'une variation raisonnablement possible des indices de référence, établies par le gestionnaire d'après le coefficient bêta historique (coefficient de sensibilité qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur d'un titre et les fluctuations du marché) entre le rendement du Fonds et celui des indices de référence, toutes les autres variables étant demeurées constantes, sont présentées dans le tableau ci-après. Une analyse de régression de 36 mois a été utilisée pour évaluer le coefficient bêta historique. Les données utilisées aux fins de l'analyse de régression reposent sur les rendements mensuels du Fonds.

Indices de référence	Variation des cours	Effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	
		30 septembre 2023	30 septembre 2022
	%	\$	\$
Indice Bloomberg Global Aggregate (couvert en \$ CA)	1,00	5 171	10 705

Lorsqu'il y a plus d'un indice de référence, l'effet de chaque indice doit être considéré individuellement, car chacun des indices peut varier indépendamment des autres.

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

Risque de crédit

La concentration du risque de crédit du Fonds est répartie entre les titres à revenu fixe et les instruments financiers dérivés. Étant donné que leurs justes valeurs tiennent compte de la capacité financière de l'émetteur, ce facteur correspond au risque maximal de crédit auquel le Fonds est exposé.

Répartition du portefeuille des titres à revenu fixe par notation de crédit

Notation de crédit	Pourcentage des titres à revenu fixe	
	30 septembre 2023	30 septembre 2022
	%	%
AAA	21	40
AA	11	10
A	15	12
BBB	42	33
BB	10	4
B	1	1
Total	100	100

Au 30 septembre 2023, les contreparties aux instruments financiers dérivés ont une notation de crédit d'au moins « A-1 » de *Standard & Poor's* (« A-1 » au 30 septembre 2022).

Risque de liquidité

Pour obtenir des renseignements sur les échéances des passifs financiers et sur la gestion du risque de liquidité du Fonds, se reporter à la note 7 « Informations sur les instruments financiers ».

g) Capitaux de lancement

Le gestionnaire détient les placements liés aux capitaux de lancement suivants :

30 septembre 2023	Capitaux de lancement	Pourcentage de participation
	\$	%
	993	-

h) Impôts - Report des pertes (note 2)

Le solde des pertes en capital et le solde des pertes autres qu'en capital déterminés aux fins des déclarations fiscales au 15 décembre 2022, correspondant à la date de fin d'exercice à des fins fiscales, sont les suivants :

30 septembre 2023	Pertes en capital	Pertes autres qu'en capital	Année d'échéance
	Montant \$	Montant \$	
	100 084 681	-	

Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS – INFORMATION SPÉCIFIQUE (suite)

h) Information sur les actifs et passifs compensés et non compensés (note 2)

Le Fonds conclut, dans le cours normal de ses activités, diverses conventions-cadres de compensation et autres accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation utilisés pour les états de la situation financière (section 1 du tableau). Les accords permettent néanmoins d'opérer la compensation des montants dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats (section 2 du tableau). La section 2 du tableau présente les instruments financiers qui satisferaient aux critères de compensation, si de telles circonstances se présentaient, aux 30 septembre 2023 et 2022. La colonne « Incidence nette » indique quelle aurait été l'incidence de la compensation de la totalité des montants sur les états de la situation financière du Fonds. Seulement les montants significatifs (au-dessus de 0,10 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables) ont été divulgués.

30 septembre 2023	Section 1			Section 2		
	Montant brut présenté à l'état de la situation financière \$	Montant compensé \$	Montant net présenté à l'état de la situation financière \$	Montants non compensés		Incidence nette \$
				Instruments financiers \$	Garantie financière reçue/donnée \$	
Éléments d'actif financiers						
Plus-value non réalisée sur dérivés	7 650 775	-	7 650 775	7 171 373	-	479 402
Éléments de passif financiers						
Moins-value non réalisée sur dérivés	12 952 058	-	12 952 058	7 171 373	-	5 780 685

30 septembre 2022	Section 1			Section 2		
	Montant brut présenté à l'état de la situation financière \$	Montant compensé \$	Montant net présenté à l'état de la situation financière \$	Montants non compensés		Incidence nette \$
				Instruments financiers \$	Garantie financière reçue/donnée \$	
Éléments d'actif financiers						
Plus-value non réalisée sur dérivés	9 198 142	-	9 198 142	6 346 768	-	2 851 374
Éléments de passif financiers						
Moins-value non réalisée sur dérivés	34 078 533	-	34 078 533	6 346 768	-	27 731 765

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 septembre 2023 et 2022

Dans les notes afférentes aux états financiers, les termes « nous », « Placements NEI S.E.C. » ou « NEI » font référence à Placements NordOuest & Éthiques S.E.C., le gestionnaire des Fonds.

Dans les notes afférentes aux états financiers, « porteurs de parts » fait référence aux porteurs de parts rachetables.

1. CONSTITUTION DES FONDS

Placements NEI S.E.C. agit à titre de gestionnaire des Fonds NEI, collectivement appelés « les Fonds ». L'adresse de son siège social est le 151, rue Yonge, bureau 1200, Toronto (Ontario), M5C 2W7.

Les Fonds sont tous des fiducies de fonds commun de placement ou des fiducies d'investissement à participation unitaire assujetties aux lois de la province de l'Ontario.

L'information financière présentée dans ces états financiers et les notes afférentes est aux 30 septembre 2023 et 2022, et porte sur les périodes de 12 mois closes à ces dates, à l'exception des Fonds créés au cours de l'une des périodes. Le cas échéant, les informations fournies concernent la période allant de la constitution aux 30 septembre 2023 et 2022, selon le cas.

Fonds	Date de création
Fonds d'infrastructure propre NEI	1 ^{er} mars 2022
Fonds d'obligations d'impact canadien NEI	29 juin 2023
Portefeuille NEI Impact conservateur	29 juin 2023
Portefeuille NEI Impact équilibré	29 juin 2023
Portefeuille NEI Impact croissance	29 juin 2023

Pour les Fonds créés en cours d'exercice, le terme « période » désigne la période du début des opérations au 30 septembre de l'exercice concerné. La date de constitution est indiquée à la note a) des Notes afférentes aux états financiers—Information spécifique du Fonds.

Les principales activités des Fonds sont présentées à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds.

2. MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

MODE DE PRÉSENTATION

Déclaration de conformité

Les méthodes utilisées pour la préparation des présents états financiers sont conformes aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Les états financiers ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration de Placements NEI S.E.C., le 12 décembre 2023.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes d'évaluation et de présentation appliquées lors de la préparation de ces états financiers sont indiquées ci-dessous.

Instruments financiers

Les instruments financiers des Fonds comprennent, le cas échéant, la trésorerie et équivalents, les placements, les dérivés, les intérêts, les dividendes et autres montants à recevoir, les sommes à recevoir pour la vente de titres, les souscriptions à recevoir, la garantie en trésorerie reçue pour les mises en pension, les sommes à payer pour l'achat de titres, les distributions à payer aux porteurs de parts, les charges à payer, les passifs, les rachats à payer et les engagements relatifs à des mises en pension. Les instruments financiers sont comptabilisés à la date à laquelle les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à savoir la date de transaction de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie liés aux placements ont expiré ou que les Fonds ont transféré la quasi-totalité des avantages et des risques de la propriété.

Classement et évaluation

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers*. Selon IFRS 9, les actifs financiers sont évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »), en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et du modèle commercial de gestion des actifs financiers.

Les portefeuilles d'actifs financiers sont gérés sur la base de la juste valeur et la performance est évaluée à la juste valeur. Les Fonds sont évalués à la juste valeur et cette information est utilisée pour évaluer la performance des actifs et pour prendre des décisions. Les flux de trésorerie contractuels des titres à revenu fixe correspondent uniquement à des remboursements de principal et d'intérêt, toutefois, ces titres ne sont ni détenus aux fins de la perception des flux de trésorerie contractuels ni aux fins de la perception des flux de trésorerie contractuels et de la vente. La perception des flux de trésorerie contractuels est seulement accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique des Fonds. Par conséquent, tous les investissements sont évalués à la JVRN.

L'obligation des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat, qui se rapproche de la juste valeur. Les méthodes comptables utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments financiers dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts rachetables, sauf lorsque le cours de clôture pour les actifs et passifs financiers ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur.

Aux 30 septembre 2023 et 2022, il n'y a pas de différence entre la valeur liquidative par part aux fins des transactions et l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables conformément aux IFRS.

Classement des parts émises par les Fonds

Les parts en circulation des Fonds sont considérées comme des « instruments remboursables au gré du porteur » conformément à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation* (« IAS 32 »). Les parts en circulation des Fonds sont classées comme des passifs financiers dans les états financiers puisqu'elles ne répondent pas à la définition d'instruments remboursables au gré du porteur à classer dans les capitaux propres.

Dépréciation d'actifs financiers

Le modèle de dépréciation s'applique aux actifs financiers, à l'exception des instruments financiers à la JVRN ou désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Comme les actifs financiers sont évalués au coût amorti, les Fonds considèrent autant l'analyse historique et les informations prévisionnelles dans la détermination des pertes de crédit attendues. En date des états financiers, tous les actifs financiers évalués au coût amorti devraient se régler à court terme. Les Fonds considèrent que le risque de défaut sur ces actifs financiers est faible, et que les contreparties ont une forte capacité à respecter leurs obligations contractuelles à court terme. Étant donné la faible exposition des Fonds au risque de crédit sur les actifs financiers comptabilisés au coût amorti, aucune correction de valeur pour perte n'a été comptabilisée, car aucune dépréciation n'aura d'incidence importante sur les états financiers.

Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date d'évaluation. Les Fonds utilisent le cours de clôture pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine la valeur située dans l'écart acheteur-vendeur la plus représentative de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les instruments financiers dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Les Fonds utilisent diverses méthodes et posent des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date d'évaluation.

Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, la valeur actualisée des flux de trésorerie, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées sur des données de marché observables. Se reporter à la note 7 « Informations sur les instruments financiers » pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur des Fonds.

Encaisse

L'encaisse (découvert bancaire) est évaluée au coût, lequel se rapproche de la juste valeur.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 septembre 2023 et 2022 (suite)

Titres de marché monétaire

Les titres de marché monétaire sont inscrits au coût qui inclut des intérêts courus et se rapproche de la juste valeur.

Actions, titres indiciels et fonds négociés en Bourse

Les actions, les titres indiciels et les fonds négociés en Bourse (FNB) sont inscrits au cours de clôture de la Bourse accréditée où le titre correspondant est le plus négocié. Les FNB sont évalués à la moyenne des cours acheteur et vendeur de clôture. Les bons de souscription non inscrits en bourse ont été évalués à l'aide d'un modèle d'évaluation reconnu, comme le modèle Black-Scholes.

Obligations, titres adossés à des créances hypothécaires et titres adossés à des crédits mobiliers

Les obligations, les titres adossés à des créances hypothécaires et les titres adossés à des crédits mobiliers sont évalués à partir des cours de clôture obtenus de courtiers en valeurs mobilières reconnus.

Fonds de placement

Les parts des fonds sous-jacents sont généralement inscrites à la valeur liquidative par part, fournie par le gestionnaire du fonds sous-jacent, à chaque jour d'évaluation à l'exception des fonds de placement privés qui sont traités dans la section « Évaluation des titres non cotés et autres placements ».

Instruments financiers dérivés

Certains Fonds ont recours à un éventail d'instruments financiers dérivés tels que des contrats de change à terme, des contrats à terme de gré à gré, des swaps de taux d'intérêt, des swaps sur défaillance de crédit, des titres à être déterminés (« TBA »), des contrats à terme et des options, soit à des fins de couverture, soit à des fins autres que de couverture, ou les deux.

Contrats de change à terme, contrats à terme de gré à gré, swaps de taux d'intérêt, swaps sur défaillance de crédit et TBA

La juste valeur de ces instruments correspond au gain ou à la perte qu'entraînerait leur réalisation à la date d'évaluation; cette valeur est comptabilisée au poste « Plus-value (moins-value) non réalisée sur dérivés » dans les états de la situation financière.

Contrats à terme

Les contrats à terme sont évalués à la juste valeur et sont réglés quotidiennement par l'entremise de courtiers agissant à titre d'intermédiaires. Les montants à recevoir (à payer) relativement au règlement de contrats à terme sont comptabilisés au poste « Montant à recevoir (à payer) sur contrats à terme » à l'état de la situation financière.

Options

Les options inscrites à la cote d'une Bourse sont évaluées à la juste valeur fondée sur le cours de clôture de la principale Bourse sur laquelle l'option est négociée pour les positions acheteur et sur le cours vendeur pour les positions vendeur. Les options non inscrites en bourse sont évaluées à l'aide d'un modèle d'évaluation reconnu, comme le modèle Black-Scholes.

Évaluation des titres non cotés et autres placements

Lorsque les principes d'évaluation des placements décrits précédemment ne sont pas applicables, la juste valeur est déterminée selon les meilleures estimations du gestionnaire à l'aide de procédures d'évaluation établies et qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date d'évaluation. Ces procédures couvrent entre autres les titres en arrêt de transaction, les titres de sociétés privées ainsi que les titres non liquides. Pour plus d'information, se reporter à la note 3 « Jugements significatifs, estimations et hypothèses ».

Opérations sur les placements

Les opérations sur les placements sont comptabilisées à la date de l'opération. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen à l'exception du coût des titres de marché monétaire qui est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Le coût moyen n'inclut pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe à l'exception des obligations sans coupon. Les coûts de transaction du Portefeuille, comme les commissions de courtage, engagés au moment de l'achat et de la vente de titres par les Fonds sont constatés dans les états du résultat global. L'écart entre la plus-value (moins-value) non réalisée des placements au début et à la fin de l'exercice est comptabilisé au poste « Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur placements » dans les états du résultat global. Lors de la disposition d'un placement, la différence entre la juste valeur et le coût des placements est incluse au poste « Gain net (perte nette) réalisé(e) sur placements » de ces mêmes états.

Activités de prêts de titres et de mises en pension

Depuis juin 2020, certains Fonds peuvent conclure des opérations de prêts de titres et de mises en pension par l'entremise du programme de prêts de titres de Fiducie Desjardins inc. (« Fiducie Desjardins »).

Prêts de titres

Les titres prêtés continuent d'être inclus dans l'inventaire du portefeuille de placements ainsi que dans la valeur totale des états de la situation financière, car la quasi-totalité des risques et avantages liés à leur propriété sont conservés par les Fonds.

Afin de limiter le risque que la contrepartie ne puisse remplir ses obligations, les Fonds reçoivent une garantie représentant au moins 102 % du montant contractuel, déterminée quotidiennement selon la juste valeur des titres prêtés au jour ouvrable précédent. Les titres reçus en garantie dans le cadre des activités de prêts de titres ne sont pas comptabilisés à l'état de la situation financière, car la quasi-totalité des risques et des avantages liés à leur propriété n'a pas été transférée aux Fonds. Les garanties reçues sous forme d'espèces sont quant à elles comptabilisées dans l'état de la situation financière au poste « Garantie en trésorerie reçue pour les prêts de titres », selon le cas.

Pour les Fonds qui participent à des opérations de prêts de titres, le montant des titres prêtés et la valeur des garanties reçues sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille de placements, le cas échéant.

Les revenus générés par les activités de prêt de titres de la Fiducie Desjardins sont partagés entre le Fonds et la Fiducie Desjardins au taux présenté à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds. Ces revenus sont constatés au poste « Revenus provenant des activités de prêt de titres » dans les états du résultat global.

Mises en pension

Dans le cadre d'une mise en pension, un Fonds vend un titre à un tiers et s'engage à lui racheter le même titre, ou essentiellement le même, à un prix et une date prédéterminés.

Afin de limiter le risque que la contrepartie ne puisse remplir ses obligations, les Fonds reçoivent une garantie qui comprend une combinaison d'espèces et de titres, représentant au moins 102 % du montant contractuel, déterminée quotidiennement selon la juste valeur des titres mis en pension le jour ouvrable précédent. Les titres reçus en garantie dans le cadre des mises en pension ne sont pas comptabilisés à l'état de la situation financière, car la quasi-totalité des risques et des avantages liés à leur propriété n'a pas été transférée aux Fonds.

Les garanties reçues sous forme d'espèces dans le cadre de mises en pension sont quant à elles comptabilisées comme actifs financiers à l'état de la situation financière au poste « Garantie en trésorerie reçue pour les mises en pension ». Un passif correspondant à l'obligation de remettre les titres est comptabilisé au poste « Engagements relatifs à des mises en pension ». Fiducie Desjardins, à titre de dépositaire des Fonds, peut utiliser ces montants pour acquérir des placements. Les revenus générés sont partagés entre le Fonds et Fiducie Desjardins selon le taux présenté à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds. Ces revenus sont inclus au poste « Revenus provenant des activités de prêts de titres » à l'état du résultat global.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Un actif et un passif financiers doivent être compensés à l'état de la situation financière du Fonds si et seulement si le Fonds a un droit juridiquement exécutoire et inconditionnel de les compenser et qu'il a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le Fonds a un droit juridiquement exécutoire et inconditionnel de compenser un actif et un passif financiers lorsque ce droit est exécutoire dans le cours normal des affaires, et en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Les instruments financiers dérivés négociés sur les marchés hors cote, les prêts de titres et les mises en pension, les sommes à recevoir sur la vente de titres et les sommes à payer pour l'achat de titres font l'objet d'accords généraux de compensation ou d'ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, car le droit de compensation n'est exécutoire qu'en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Le tableau présentant l'information sur les actifs et passifs financiers compensés ou non compensés dans les états de la situation financière et faisant l'objet d'un accord général de compensation ou d'une entente similaire est présenté dans la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds, s'il y a lieu.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 septembre 2023 et 2022 (suite)

Autres éléments d'actif et de passif

La couverture déposée sur dérivés, le montant à recevoir sur contrats à terme, les souscriptions à recevoir, la somme à recevoir pour la vente de titres, la garantie en trésorerie reçue pour les mises en pension ainsi que les intérêts, dividendes et autres montants à recevoir sont constatés au coût amorti.

De même, les charges à payer, le montant à payer sur contrats à terme, les parts rachetées à payer, la somme à payer pour l'achat de titres, les engagements relatifs à des mises en pension, les intérêts, dividendes et autres montants à payer ainsi que les distributions à payer sont constatés au coût amorti.

Étant donné la nature à court terme des autres éléments d'actif et de passif, leur valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.

Revenus

Les revenus d'intérêts à des fins de distribution présentés dans les états du résultat global tirés des placements en titres de créance sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés. Les Fonds n'amortissent pas les primes payées ni les escomptes reçus à l'achat de titres de créance à l'exception des obligations sans coupon. Les dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les revenus provenant des FNB et des fiducies de revenu sont inclus dans les « Dividendes ». Les distributions notionnelles reçues des FNB sont considérées comme des transactions hors trésorerie et augmentent les coûts moyens de ces FNB. Les montants provenant de placements qui sont traités comme un remboursement de capital aux fins fiscales réduisent le coût moyen de ces placements. Les revenus de dividendes et d'intérêts étrangers sont comptabilisés au montant brut reçu et sont inclus aux postes de « Revenus » dans les états du résultat global.

Le revenu net de la société en commandite comprend le revenu attribué à des fins fiscales et est présenté dans le poste « Distributions provenant des fonds sous-jacents ». Les distributions reçues des fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date de la distribution. Elles sont incluses dans le poste « Distributions provenant des fonds sous-jacents » dans les états du résultat global.

Les distributions reçues sous la forme de parts de fonds sous-jacents sont présentées à titre de « Distributions hors trésorerie provenant des placements » dans les états des flux de trésorerie.

Au règlement des instruments financiers dérivés, le gain ou la perte sur les instruments financiers dérivés détenus à des fins de couverture est inclus au poste « Gain net (perte nette) réalisé(e) sur dérivés » dans les états du résultat global. Le gain ou la perte sur les instruments financiers dérivés détenus à des fins autres que de couverture est inclus au poste « Revenu net (perte nette) provenant de dérivés » de ces mêmes états.

Conversion des devises

Les états financiers, les souscriptions et rachats des Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds. Les actifs et les passifs en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres, de même que les revenus et les dépenses, exprimés en devises, sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur aux dates des opérations.

Les écarts de conversion se rapportant à la trésorerie sont présentés à titre d'« Écart de conversion sur encaisse » et les écarts de conversion se rapportant à d'autres actifs et passifs financiers sont présentés sous les postes « Gain net (perte nette) réalisé(e) sur placements » et « Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur placements » dans les états du résultat global.

Les montants en devises sont présentés en utilisant les abréviations suivantes :

Abréviation	Devises	Abréviation	Devises
AUD	Dollar australien	JPY	Yen japonais
BRL	Réal brésilien	KRW	Won sud-coréen
CAD	Dollar canadien	MXN	Peso mexicain
CHF	Franc suisse	NOK	Couronne norvégienne
CLP	Peso chilien	NZD	Dollar néo-zélandais
CNY	Yuan chinois	PHP	Peso philippin
CZK	Couronne tchèque	PLN	Zloty polonais
DKK	Couronne danoise	SAR	Riyal saoudien
EUR	Euro	SEK	Couronne suédoise
GBP	Livre sterling	SGD	Dollar de Singapour
HKD	Dollar de Hong Kong	THB	Baht thaïlandais
HUF	Forint hongrois	TRY	Livre turque
IDR	Rupiah indonésienne	TWD	Dollar de Taïwan
ILS	Shekel israélien	USD	Dollar américain
INR	Roupie indienne	ZAR	Rand sud-africain

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part, présentée dans les états du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables divisée par le nombre moyen de parts en circulation au cours de l'exercice.

Impôts

Aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), chaque Fonds est admissible ou entend devenir admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement excepté les Fonds identifiés ci-dessous.

Les Fonds suivants sont considérés comme des fiducies d'investissement à participation unitaire :

- Mandat NEI revenu fixe
- Mandat NEI actions canadiennes
- Mandat NEI actions mondiales
- Mandat NEI répartition d'actifs sous gestion

La date de fin d'année d'imposition de tous les Fonds est le 15 décembre sauf pour le Fonds du marché monétaire NEI et les fiducies d'investissement à participation unitaire, dont la date est le 31 décembre.

Les Fonds sont imposables sur leurs revenus et leurs gains nets en capital non distribués aux porteurs de parts. Les Fonds doivent verser aux porteurs de parts la totalité de leurs revenus de placement et une part suffisante du montant net de leurs gains en capital réalisés pour ne pas être assujettis à l'impôt sur le revenu. Les Fonds ne comptabilisent donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que les Fonds ne comptabilisent pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et pertes autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Dans certains cas particuliers, les Mandats, qui sont des fiducies d'investissement à participation unitaire, peuvent devoir payer l'impôt minimum de remplacement et peuvent être assujettis à un impôt spécial prévu à la partie XII.2 de la Loi de l'impôt. Le gestionnaire prévoit que les Mandats ne seront pas assujettis à l'impôt prévu à la partie XII.2, mais rien ne garantit que cela ne se produira pas.

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment en diminution de gains en capital futurs. Les pertes autres qu'en capital subies au cours de l'exercice peuvent être reportées ultérieurement sur 20 ans et inscrites en diminution des revenus et des gains en capital futurs.

Les distributions sont classées comme remboursement de capital, revenu net de placement ou gain en capital. Le gestionnaire se réserve le droit d'effectuer des distributions supplémentaires au cours d'un exercice donné, s'il le juge approprié.

Les Fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôts sur les revenus étrangers de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 septembre 2023 et 2022 (suite)

Se reporter à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds pour plus d'information sur les impôts.

Investissement dans d'autres entités d'investissement

Les Fonds respectent les conditions d'IFRS 10, *États financiers consolidés*, leur permettant de se qualifier à titre d'entités d'investissement et comptabilisent leurs placements dans des fonds sous-jacents à la JVRN.

Conformément à IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, les informations spécifiques sur la participation dans des entités, telles que des filiales, des entreprises associées et des entités structurées ont été présentées, le cas échéant, dans les « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relatives à chacun des Fonds.

Filiales

Une entité est considérée comme une filiale lorsqu'elle est contrôlée par une autre entité. Le Fonds contrôle une entité lorsqu'il a le droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer par le pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont des participations dans des entités sur lesquelles les Fonds exercent une influence notable, sans toutefois exercer un contrôle.

Entités structurées

Les entités structurées sont des entités conçues de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité. Le gestionnaire a déterminé que les placements dans des fonds sous-jacents (incluant les sociétés en commandite), des titres indiciels, des fonds négociés en Bourse, des fiducies de revenu, des titres adossés à des créances hypothécaires, des titres adossés à des crédits mobiliers sont des entités structurées, à moins que le lien spécifié soit différent. Les valeurs totales de ces placements dans le tableau « Hiérarchie de la juste valeur » représentent également la juste valeur des participations dans des entités structurées.

3. JUGEMENTS SIGNIFICATIFS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'il prépare les états financiers, le gestionnaire doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par les Fonds aux fins de la préparation des états financiers.

Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Les Fonds peuvent détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments financiers dérivés. La juste valeur est déterminée à partir de modèles qui maximisent l'utilisation de données de marché observables et minimisent l'utilisation de données non observables. Les Fonds considèrent comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et sont examinés périodiquement par du personnel expérimenté du gestionnaire.

Lorsque des prix cotés ne sont pas disponibles, les estimations de la juste valeur sont établies à l'aide de la valeur actualisée et d'autres méthodes d'évaluation, qui sont elles-mêmes fonction des hypothèses relatives au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation, lesquels reflètent divers degrés de risque, dont le risque de liquidité, le risque de crédit, et les risques liés aux taux d'intérêt, aux taux de change et à la volatilité des prix et des taux.

Le calcul des justes valeurs peut différer compte tenu de l'utilisation du jugement dans l'application des techniques d'évaluation et des estimations acceptables. La juste valeur reflète les conditions du marché à une date donnée et, pour cette raison, peut ne pas être représentative des justes valeurs futures. Se reporter à la note 7 « Information sur les instruments financiers » pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers.

4. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

Structure des parts rachetables

Chaque Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de séries de parts et un nombre illimité de parts rachetables (les parts) de chaque série. Chaque part de série confère le droit à son porteur de participer également aux distributions que le Fonds effectue pour cette série. Des fractions de part peuvent être émises.

Les parts d'un Fonds sont de même série et confèrent les mêmes droits et privilèges, sauf que dans un Fonds comptant plus d'une série de parts, chaque série de parts peut être assortie de différentes structures de frais de gestion, de rémunération du courtier ou de distribution. Par conséquent, chaque part confère un droit de vote à son porteur et permet à ce dernier de participer également aux distributions effectuées par le Fonds en ce qui a trait aux séries de parts et, lors de sa liquidation, à la répartition de l'actif net attribuable à la série de parts après acquittement du passif en cours. Une fraction de part confère à son porteur un droit de participation proportionnel, mais ne comporte pas de droit de vote.

Les Fonds n'émettent que des parts et des fractions de part entièrement libérées. Un porteur de parts peut faire racheter ses parts de la manière décrite à la déclaration de fiducie.

Le gestionnaire gère le capital des Fonds conformément à leurs objectifs de placement (se reporter à la note 7). Les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés et de maintenir des liquidités suffisantes pour effectuer les rachats conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, ces liquidités étant augmentées par des emprunts à court terme ou la cession de placements si nécessaire.

Parts autorisées

Les parts autorisées du Fonds sont composées des séries de parts suivantes :

Un nombre illimité de parts de série A, qui s'adressent principalement aux investisseurs particuliers achetant des parts selon l'option de frais de souscription initiaux.

Un nombre illimité de parts de série C, qui s'adressent aux investisseurs qui ont accordé à leur courtier un pouvoir discrétionnaire à l'égard de leurs placements, lui permettant d'investir au moyen de portefeuilles modèles exclusifs.

Un nombre illimité de parts de série F, qui s'adressent aux investisseurs participant à des programmes n'exigeant pas qu'ils versent de frais de souscription ni de frais de service aux spécialistes en placement ou aux courtiers.

Un nombre illimité de parts de série I, qui s'adressent aux investisseurs institutionnels et aux autres investisseurs fortunés qui négocient et paient des frais de gestion directement au gestionnaire. Les frais de gestion de la série I ne seront en aucun cas supérieurs aux frais de gestion payables à l'égard des parts de la série A du Fonds.

Un nombre illimité de parts de série O, qui s'adressent aux investisseurs qui font des placements importants dans un Fonds. Ces investisseurs doivent conclure une entente qui détermine les frais de gestion négociés et paient ces frais directement au gestionnaire. Les frais de gestion de la série O ne seront en aucun cas supérieurs aux frais de gestion payables à l'égard des parts de la série A du Fonds.

Un nombre illimité de parts de série P, qui s'adressent aux investisseurs qui font des placements importants dans un seul Fonds. Les parts de la série P ne peuvent être achetées que selon l'option avec frais de souscription initiaux.

Un nombre illimité de parts de série PF, qui s'adressent aux investisseurs qui font des placements importants dans un seul Fonds et aux investisseurs qui participent à des programmes n'exigeant pas qu'ils versent de frais de souscription ni de frais de service aux spécialistes en placement ou aux courtiers.

Un nombre illimité de parts de série W, qui s'adressent aux investisseurs effectuant un placement initial d'au moins 100 000 \$ dans un portefeuille privé NEI. Les parts de série W ne peuvent être achetées que selon l'option avec des frais de souscription initiaux. Le critère de placement initial peut varier de temps à autre.

Un nombre illimité de parts de série WF, qui s'adressent aux investisseurs effectuant un placement initial d'au moins 100 000 \$ dans un portefeuille privé NEI et aux investisseurs qui participent à des programmes n'exigeant pas qu'ils versent de frais de souscription ni de frais de service aux spécialistes en placement ou aux courtiers. Le critère de placement initial peut varier de temps à autre.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 septembre 2023 et 2022 (suite)

Placements NEI S.E.C. a décidé de mettre fin à l'acquisition de parts par versement de frais différés au rachat (« FDR »), frais de souscription réduits, frais de souscription réduits 2 et frais de souscription réduits 3 (collectivement, les « FSR ») pour les Fonds qui offriraient ces choix. Depuis le 10 août 2020, les nouveaux investisseurs ne peuvent plus souscrire de parts de la gamme de Fonds NEI selon les modalités FDR ou FSR. Ceux qui détiennent des parts FDR et FSR ont pu continuer à investir selon ces modalités jusqu'à octobre 2020. À partir du 5 octobre 2020, plus aucune souscription de parts ne pouvait se faire selon les modalités FDR ou FSR. Les investisseurs qui détiennent des parts FDR ou FSR les conserveront moyennant le barème des frais de rachat applicable.

Évaluation des parts

Chaque jour ouvrable, pour chaque série de parts de chaque Fonds, le gestionnaire calcule la valeur liquidative par part en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre de parts en circulation.

La valeur liquidative de chaque série d'un Fonds correspond à la proportion de l'actif de ce Fonds attribuable à cette série, déduction faite de la proportion du passif global du Fonds attribuable à cette série et du passif spécifique de cette série. Les charges liées directement à une série lui sont imputées. Les autres revenus et charges ainsi que les gains et les pertes en capital réalisés et non réalisés sont imputés à chaque série en proportion de leur valeur liquidative respective.

Gestion du risque lié aux parts

Les parts émises et en circulation sont considérées comme constituant le capital des Fonds. Les Fonds ne sont pas assujettis à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, exception faite de certaines exigences minimales en matière de souscription. Les porteurs de parts ont le droit d'exiger le versement de la valeur liquidative par part des Fonds pour la totalité ou une partie des parts qu'ils détiennent par avis écrit au gestionnaire. L'avis écrit doit être reçu dans le délai prescrit. Les parts sont rachetables contre un montant de trésorerie égal à la quote-part correspondante de la valeur liquidative des Fonds.

Rachats

Les porteurs de parts peuvent en tout temps obtenir le rachat de la totalité ou d'une partie de leurs parts à la date d'évaluation, à la valeur liquidative par part de clôture. Le paiement des parts rachetées sera effectué par le Fonds concerné.

5. FRAIS DE GESTION ET AUTRES FRAIS

Frais de gestion

En tant que fiduciaire, gestionnaire, conseiller en valeurs et agent chargé de la tenue des registres, Placements NEI S.E.C. reçoit, pour chaque Fonds, des frais de gestion, avant taxes, calculés sur la valeur liquidative de chaque série de parts chaque jour d'évaluation. Les frais de gestion sont calculés quotidiennement sur la valeur liquidative des Fonds selon le taux annuel présenté aux « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relatives à chacun des Fonds. Placements NEI S.E.C. est responsable du paiement des frais de gestion des placements aux sous-conseillers en valeurs dont les services sont retenus par les Fonds.

Les frais de gestion varient selon les Fonds et les séries. Les parts de série I et de série O des Fonds ne sont pas soumises à des frais de gestion, car les porteurs de parts de ces séries négocient et paient ces frais directement au gestionnaire.

Certains Fonds peuvent investir dans d'autres organismes de placement collectif (« les fonds sous-jacents ») incluant d'autres Fonds NEI afin d'atteindre leurs objectifs de placement. Ces fonds sous-jacents doivent alors payer des frais, qui s'ajoutent à ceux que doit payer le Fonds qui fait le placement. Le Fonds n'aura à payer aucuns frais de gestion qui, de l'avis d'une personne raisonnable, doubleraient les frais que le fonds sous-jacent doit payer pour le même service.

Autres dépenses

Le gestionnaire paie tous les frais de fonctionnement des Fonds, à l'exception de :

- les coûts et dépenses liés aux taxes (y compris, mais sans s'y limiter, la TPS/TVH), aux emprunts et aux coûts associés au comité d'examen indépendant (« CEI »). Les frais relatifs au CEI comprennent les cotisations annuelles, les frais de réunion et d'autres dépenses connexes tels que les frais de déplacement liés au fonctionnement du CEI;
- les coûts liés aux transactions de portefeuille, y compris les commissions de courtage et les frais de recherche et d'exécution.

Les charges d'exploitation comprennent, sans s'y limiter, les honoraires d'audit, les frais de comptabilité des fonds, les frais d'agence de transfert et de tenue des registres, les frais de garde, les frais d'administration et les services fiduciaires relatifs aux régimes fiscaux enregistrés, les frais d'impression et de diffusion des prospectus, des notices annuelles, des informations sur les fonds et des documents d'information continue, les frais juridiques, les frais bancaires, les frais de communications avec les investisseurs et les droits de dépôt réglementaire.

En contrepartie de l'obligation de payer des charges d'exploitation, chaque Fonds verse au gestionnaire des frais d'administration fixes (« frais d'administration ») qui sont soumis aux taxes applicables, y compris la TVH. Les frais d'administration varient selon les Fonds et les séries. Les frais d'administration correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative de la série, calculé et comptabilisé quotidiennement. Aucuns frais d'administration ne sont facturés aux parts de série I des Fonds en raison des structures des frais associées à ces séries.

Le taux annuel des frais de gestion et le taux des frais d'administration présentés aux « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds pourraient être inférieurs aux taux présentés dans le prospectus, puisque le gestionnaire peut assumer une partie de ces frais.

Pour obtenir des renseignements concernant les frais de gestion et les autres frais auxquels chaque Fonds est exposé, se reporter à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds.

6. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Placements NEI S.E.C. est le gestionnaire, le fiduciaire, le gestionnaire de portefeuille et le registraire des Fonds. Le commandité du gestionnaire Placements NEI S.E.C., Placements NordOuest & Éthiques inc., est une filiale en propriété exclusive d'Aviso Wealth Inc. (« Aviso »). Aviso est le commanditaire unique du gestionnaire. Aviso est une filiale en propriété exclusive d'Aviso Wealth Limited Partnership, qui est à son tour détenue à 50 % par Desjardins Holding financier inc. et à 50 % par une société en commandite appartenant à cinq centrales de crédit coopératives provinciales et à The CUMIS Group Limited. Desjardins Holding financier inc. est une filiale en propriété exclusive de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« Fédération »).

Placements NEI S.E.C. est le gestionnaire des Fonds aux termes de la convention de gestion. Le gestionnaire pourvoit à l'administration quotidienne des Fonds. Placements NEI S.E.C. leur procure ou fait en sorte qu'on leur procure tous les services (comptabilité, garde de valeurs, gestion de portefeuille, tenue des registres, agent des transferts) dont ils ont besoin. Les Fonds versent des frais de gestion et d'administration à Placements NEI S.E.C. Les honoraires de Placements NEI S.E.C. à titre de fiduciaire et de conseiller en valeurs sont entièrement à sa charge.

Fiducie Desjardins est le dépositaire des Fonds. Fiducie Desjardins est une filiale en propriété exclusive de la Fédération. Les Fonds peuvent s'engager dans des opérations de prêt de titres et Fiducie Desjardins peut agir à titre d'agent de prêt de titres (« agent ») des Fonds. Les revenus tirés de ces prêts de titres sont répartis entre les Fonds et l'agent.

Fonds sous-jacents

Conformément à leurs objectifs de placement, certains Fonds investissent leurs actifs dans des parts de série I d'autres Fonds NEI. Les fonds sous-jacents désignés comme « apparentés » dans le tableau « Hiérarchie de la juste valeur » sont considérés comme des parties liées. Toutes les transactions relatives à ces placements sont exécutées en fonction de la juste valeur des placements comme il est décrit à la section sur les principales méthodes comptables. Ces Fonds ne paient aucune commission ni d'autres frais relativement à ces transactions.

Pour obtenir des renseignements concernant les parties liées de chaque Fonds, se reporter à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds.

7. INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

Niveaux hiérarchiques des instruments financiers évalués à la juste valeur

L'évaluation de la juste valeur des instruments financiers est établie en fonction des trois niveaux hiérarchiques suivants :

- Le niveau 1 a trait à une évaluation fondée sur des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Le niveau 2 a trait à des techniques d'évaluation fondées principalement sur des données observables sur le marché;

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 septembre 2023 et 2022 (suite)

- Le niveau 3 a trait à des techniques d'évaluation qui ne sont pas fondées principalement sur des données observables sur le marché.

Si des données d'entrée de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données significatives pour l'évaluation de la juste valeur.

Suivi des évaluations

Le gestionnaire a la responsabilité d'établir les évaluations à la juste valeur incluses dans les états financiers des Fonds, y compris les évaluations de niveau 3. Le gestionnaire obtient les prix auprès d'un tiers fournisseur de services d'établissement des prix et ces prix font l'objet d'un suivi et d'un examen quotidiens. Le comité de suivi des évaluations s'assure que des procédures opérationnelles appropriées ainsi qu'une structure de surveillance adéquate sont en place et suivies. Il se rencontre trimestriellement pour réviser les situations de juste valeur. Des rapports sont produits mensuellement et remis à chacun des trimestres aux membres du comité. Il examine également les traitements particuliers appliqués par la Direction Contrôle et Évaluation des fonds de placement. De plus, il établit l'orientation de la politique d'évaluation. Trimestriellement, ce comité examine et approuve les évaluations des titres de niveau 3 après avoir obtenu la confirmation des évaluations de chacun des gestionnaires de portefeuilles, au besoin. Le cas échéant, il approuve des ajustements apportés aux prix ou aux estimations fournis par le tiers fournisseur.

Établissement des niveaux

Un changement dans la méthode d'évaluation de la juste valeur peut entraîner un transfert entre niveaux. La politique des Fonds consiste à comptabiliser les incidences des transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Les types de placements énumérés ci-après pourraient être classés au niveau 3 advenant que leur prix ne soit plus fondé sur des données observables.

a) Titres de marché monétaire

Les titres de marché monétaire proviennent principalement du secteur public et de sociétés. Les données d'entrée significatives aux fins de l'évaluation sont généralement observables. Les titres de marché monétaire du secteur public garantis par le gouvernement fédéral ou provincial sont classés au niveau 1. Les autres titres de marché monétaire sont classés au niveau 2.

b) Actions

Les actions sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certaines actions ne sont pas négociées fréquemment, si bien qu'aucun prix observable n'est disponible. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables et elle est classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données non observables importantes, auquel cas la juste valeur est classée au niveau 3. Les bons de souscription non cotés sont généralement classés au niveau 2.

c) Titres indiciels et fonds négociés en Bourse

Les titres indiciels et les FNB sont classés au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est disponible. Les FNB sont classés au niveau 2 lorsque le titre est peu négocié et que son évaluation repose principalement sur des données observables sur le marché.

d) Obligations

Les obligations du secteur public garanties par le gouvernement fédéral ou provincial sont classées au niveau 1. Les obligations de sociétés, qui sont évaluées selon des modèles fondés sur des données d'entrée comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités, sont habituellement classées au niveau 2.

e) Titres adossés à des créances hypothécaires et titres adossés à des crédits mobiliers

Les titres adossés à des créances hypothécaires et les titres adossés à des crédits mobiliers comprennent principalement des titres de sociétés, qui sont évalués selon des modèles fondés sur des données d'entrée comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités. Comme les données d'entrée significatives aux fins de l'évaluation sont généralement observables, les titres adossés à des créances hypothécaires et les titres adossés à des crédits mobiliers sont habituellement classés au niveau 2.

f) Fonds de placement

Les fonds de placement publics sont classés au niveau 1 lorsque ceux-ci ont un prospectus sans restriction et qu'un prix fiable est observable. Certains fonds de placement ne sont pas publics, leur prix est alors déterminé au moyen de données de marché observables et la juste valeur est classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3.

g) Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés, composés de contrats de change à terme, de contrats à terme, de swaps de taux d'intérêt et de swaps sur défaillance de crédit, pour lesquels les écarts de crédit des contreparties sont observables et fiables ou pour lesquels les données liées au crédit sont considérées comme significatives pour la juste valeur, sont classés au niveau 2. Les options sont classées au niveau 1 lorsque l'option est activement négociée et qu'un prix fiable est observable. Les options non cotées sont généralement classées au niveau 2.

Les renseignements détaillés concernant la hiérarchisation des instruments financiers de chaque Fonds se retrouvent à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds. Pour les titres classés au niveau 3, les techniques d'évaluation et les hypothèses sont également présentées à la section des notes afférentes aux états financiers.

Gestion des risques découlant des instruments financiers

Les activités des Fonds exposent ces derniers à divers risques financiers, dont le risque de marché (incluant le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix), le risque de concentration, le risque de crédit et le risque de liquidité. La stratégie globale de gestion des risques des Fonds met l'accent sur la nature imprévisible des marchés financiers et vise à optimiser le rendement des Fonds. La majorité des placements comportent un risque de perte.

Le gestionnaire est responsable de la gestion des risques des Fonds ainsi que de la sélection et du suivi des sous-conseillers en valeurs.

Mensuellement, il compare la performance des Fonds aux indices de référence et cette analyse est révisée trimestriellement par le Comité de placement. Il s'assure également du respect de la politique de placement des Fonds et rédige un rapport de conformité qui est révisé trimestriellement par le Comité de placement.

Le gestionnaire organise des réunions annuelles avec les sous-conseillers afin de se tenir au courant de tout changement dans leurs pratiques de placement.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque de variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'instruments financiers découlant d'une fluctuation des paramètres ayant une incidence sur cette valeur, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, les cours des titres, les changements politiques et les événements catastrophiques, tels que les pandémies ou les catastrophes. Le risque de marché des Fonds est géré au moyen de la diversification des ratios d'exposition du portefeuille.

Depuis février 2022, le conflit entre l'Ukraine et la Fédération de Russie a eu pour effet d'augmenter considérablement la volatilité et l'incertitude sur les marchés des capitaux. L'OTAN, l'UE et les pays membres du G7, incluant le Canada, ont imposé des sanctions sévères et coordonnées à la Russie. La volatilité des prix, les restrictions visant le commerce avec le marché russe et le risque général de défaillance des entreprises russes ont augmenté de façon substantielle. La durée du conflit, des sanctions économiques et de l'instabilité des marchés sont toujours incertaines. Le gestionnaire des Fonds suit de près la situation ainsi que l'incidence de cette dernière sur les Fonds.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises.

Le risque de change est composé d'éléments monétaires (incluant généralement l'encaisse, les montants à recevoir en devises, les placements dans des titres à revenu fixe et des titres de marché monétaire) et d'éléments non monétaires (incluant généralement les placements dans des actions et des fonds de placement). Les actifs non monétaires sont classés en fonction de la devise dans laquelle le titre a été acheté.

Les Fonds s'exposent au risque de change en détenant des éléments d'actif et de passif libellés en devises autres que le dollar canadien, monnaie fonctionnelle des Fonds, puisque la valeur des titres libellés en devises variera en fonction des taux de change en vigueur.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 septembre 2023 et 2022 (suite)

L'exposition des Fonds au risque de change est présentée en fonction de la valeur comptable des actifs et des passifs financiers (incluant les dérivés et le montant nominal des contrats de change à terme et des contrats à terme standardisés sur devises, le cas échéant).

Lorsque la valeur du dollar canadien diminue par rapport à la valeur d'une devise étrangère, la valeur des placements étrangers augmente. À l'inverse, lorsque la valeur du dollar canadien augmente, la valeur des placements étrangers diminue.

Le risque de change est présenté lorsque l'exposition des Fonds aux devises est supérieure à 5 % de l'actif net.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un fonds de placement investit dans des instruments financiers portant intérêt. En général, la valeur de ces titres augmente si les taux d'intérêt baissent et diminue si les taux d'intérêt augmentent. Le gestionnaire gère ce risque en calculant et en surveillant la durée effective moyenne du portefeuille concernant ces titres. Les Fonds détiennent également un montant limité de trésorerie exposé à des taux d'intérêt variables de sorte qu'ils sont exposés au risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie.

Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt.

Le gestionnaire de portefeuille compte gérer ce risque au moyen d'une sélection judicieuse de titres et d'autres instruments financiers, conformément aux limites définies. Le risque maximal découlant des instruments financiers est déterminé en fonction de la juste valeur ou de la valeur contractuelle des instruments financiers. Les instruments financiers détenus par les Fonds sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes relatives aux cours futurs des instruments.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique ou un secteur d'activité. Pour les Fonds dont la stratégie est d'investir à l'international, la concentration par emplacement géographique est présentée entre autres selon le pays d'incorporation ou la région. Pour les Fonds dont la stratégie est d'investir localement, la concentration par secteur d'activité est présentée selon leurs investissements dans les différents secteurs. Le risque de concentration est géré au moyen de la diversification du portefeuille dans le cadre de l'objectif et de la stratégie des Fonds.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de payer le montant total à l'échéance. Le risque de crédit des Fonds est géré par le biais d'une analyse de crédit indépendante du gestionnaire/sous-gestionnaire, à laquelle vient s'ajouter celle des agences de notation.

Transaction sur instruments financiers

Les Fonds sont exposés au risque de crédit. Le risque de crédit propre aux Fonds et le risque de crédit de la contrepartie sont pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris les instruments financiers dérivés. Les transactions sont réglées ou payées à la livraison par l'entremise de courtiers approuvés. Le risque de défaillance est jugé minime, puisque la livraison des titres vendus est effectuée seulement lorsque le courtier a reçu le paiement.

Le paiement sur achat est effectué une fois les titres reçus par le courtier. La transaction échouera si une des parties ne respecte pas ses obligations.

Le recours à des dépositaires et à des courtiers primaires qui procèdent au règlement des transactions comporte toutefois des risques et, dans de rares circonstances, les titres et autres actifs déposés auprès du dépositaire ou du courtier peuvent être exposés au risque de crédit lié à ces parties. En outre, des problèmes d'ordre pratique ou des retards peuvent survenir lorsque les Fonds tentent de faire respecter leurs droits à l'égard des actifs en cas d'insolvabilité d'une telle partie.

La notation de crédit des titres à revenu fixe et des titres de marché monétaire est établie par des agences de notation, qui incluent généralement *Dominion Bond Rating Service* (« DBRS »), *Standard & Poor's* et *Moody's*. Dans les cas où les agences de notation ne s'accordent pas sur une notation de crédit, les titres à revenu fixe et les titres du marché monétaire seront classés selon les règles suivantes :

- Si deux notations de crédit sont disponibles, mais qu'elles sont différentes, la notation de crédit la moins élevée est utilisée;
- Si trois notations de crédit sont disponibles, la notation de crédit la plus fréquente est utilisée;
- Si les trois agences de notation présentent des notations différentes, la notation médiane est utilisée.

La notation de crédit est ensuite convertie au format *DBRS*. En règle générale, plus la notation de crédit d'un titre est élevée, plus il est probable que la société émettrice respectera ses obligations.

Les instruments financiers dérivés sont des contrats dont la valeur est fonction notamment d'un actif sous-jacent et d'autres facteurs externes, tels des taux d'intérêt et des cours de change. La grande majorité des contrats d'instruments financiers dérivés sont négociés de gré à gré entre les Fonds et leurs contreparties, et comprend, entre autres, des contrats de change à terme. Les autres transactions sont des contrats négociés en Bourse comprenant principalement des contrats à terme.

Prêts de titres et mises en pension

Les opérations de prêts de titres et de mises en pension exposent les Fonds à un risque de crédit. Ces opérations sont encadrées par des conventions de participation de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières. Pour atténuer le risque de crédit, les Fonds concluent également des ententes de compensation avec les contreparties et exigent un pourcentage de constitution de garanties (sûretés financières) sur ces opérations. Les Fonds n'acceptent de la part des contreparties que des sûretés financières qui respectent les critères d'admissibilité définis dans le cadre de leurs politiques. Ces critères favorisent la réalisation rapide des sûretés advenant une situation de défaut. Les sûretés reçues et données par les Fonds prennent principalement la forme d'encaisse et de titres de gouvernements. Des renseignements supplémentaires sur les actifs affectés et reçus en garantie sont présentés à la section « Notes afférentes aux états financiers - Information spécifique » relative à chacun des Fonds.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers.

Les Fonds sont exposés aux rachats quotidiens de parts en espèces. Ils investissent donc la majorité de leurs actifs dans des placements liquides (c'est-à-dire des placements qui sont négociés sur un marché actif et dont ils peuvent facilement se départir).

Certains Fonds peuvent investir dans des instruments financiers dérivés, des titres de créance et des titres de capitaux propres non cotés qui ne sont pas négociés sur un marché actif. En conséquence, certains Fonds pourraient ne pas être en mesure de liquider rapidement ces placements à des montants se rapprochant de la juste valeur, ou de réagir à des événements spécifiques, comme une détérioration de la solvabilité d'un émetteur en particulier. De plus, les Fonds peuvent emprunter un montant pouvant atteindre 5 % de leur actif net afin de financer les rachats.

Chaque Fonds peut être exposé indirectement au risque de liquidité dans le cas où le(s) fonds sous-jacent(s) suspendraient les rachats, ce qui empêcherait le Fonds de racheter ses placements.

La majorité des passifs restants sont exigibles au cours des trois prochains mois. Les soldes venant à échéance au cours des 12 prochains mois équivalent aux soldes comptables, puisque l'impact de l'actualisation n'est pas important.

En mars 2021, la ICE Benchmark Administration (l'administrateur du LIBOR), en collaboration avec la Financial Conduct Authority (FCA) du Royaume-Uni, a officiellement annoncé que les indices de référence du LIBOR pour diverses durées et devises cesseraient d'être utilisés d'ici le 31 décembre 2021. Les derniers paramètres de taux LIBOR encore utilisés (1 jour, 1, 3, 6 et 12 mois) cesseront d'être publiés après le 30 juin 2023. Les taux de tous les instruments qui sont encore liés au LIBOR continueront d'être publiés jusqu'au 30 juin 2023. Ceci diminue le risque d'impact immédiat et permet aux Fonds NEI de cesser d'utiliser ces instruments dans la prochaine année. Le gestionnaire ne prévoit pas que la transition à venir aura une incidence (sur le plan de la liquidité ou de l'évaluation) sur les positions de NEI, car les paramètres du LIBOR sur lesquels le portefeuille de NEI est fondé continueront d'être publiés jusqu'en 2023.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 septembre 2023 et 2022 (suite)

Information supplémentaire

Pour obtenir des renseignements concernant les risques découlant des instruments financiers auxquels chaque Fonds est exposé, se reporter à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds.

8. AUTRES INFORMATIONS

Les porteurs de parts des Fonds peuvent se procurer sans frais le prospectus simplifié, les aperçus des Fonds ainsi que les états financiers en s'adressant à :

Placements NordOuest & Éthiques S.E.C.

151, rue Yonge

bureau 1200

Toronto (Ontario)

M5C 2W7

www.placementsnei.com

Tél. : 1-888-809-3333

Ces documents peuvent également être obtenus sur Internet à l'adresse suivante :

www.sedarplus.ca

